

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. III.

MONTRÉAL, 1^{er} NOVEMBRE 1883.

N^o 11

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nomination de commissaires et de syndics d'écoles, de membres de bureaux d'examineurs—Erection de municipalités scolaires, etc — Examen des candidats à l'étude de la Médecine, séance du 30 septembre dernier. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :** Exposition scolaire en Suisse — Exposition scolaire de Manitoba — Vers à apprendre par cœur : Le Pot félé — Quelques remarques sur la façon de décrire les caractères extérieurs des animaux — Formes géométriques (Suite) — Dictées élémentaires—Dictée syntaxique—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques — Phrases à corriger; Corrections—Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — **LECTURE POUR TOUS :** Variétés — L'Orphelinat des apprentis d'Auteuil (Suite)—Feuilleton : Cœcilia ou une héroïne des catacombes.—Bibliographie — Annonces.—Conditions d'abonnement.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 octobre dernier (1883), de nommer MM. Hilaire Carbonneau, François Doré, Rémi Cormier, Jean Chiasson et le Révd. Alphonse Benoit Côté prêtre, missionnaire desservant, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Notre-Dame de Nataskouan," dans le comté de Saguenay.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

Bureaux d'examineurs catholiques.

Bureau de Bedford.—Le Révd. Arthur St. Louis, ptre., en remplacement du Révd. Alphonse Phaneuf, décédé.

Bureau de Bonaventure.—Henry Clapperton, écrivain, en remplacement de Pierre Chauveau, écrivain, absent.

Bureau de Chicoutimi.—François-Xavier Gosselin, écrivain, avocat, en remplacement de François O'Brien, écrivain, absent.

Bureau de Rimouski.—Léonidas Dionne, écrivain, avocat, en remplacement de Achille Fournier, écrivain, décédé.

Bureau Protestant de Sherbrooke.—Le Révd. Buxton B. Smith et le Révd. John C. Cattanaich, M. A., en remplacement du Révd. Isaac Brock, absent, et de H. B. Brown, écrivain, démissionnaire.

Nomination de Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, Cap au Renard.—MM. Jean Henly, Nazaire Leclerc, Cléophas Vallée, Marcel Leclerc et Jean-Bte. Morin.

Compton, N. D. de Chesham.—M. Joseph Vadnais, en remplacement de M. Camille Perrier, absent.

Deux-Montagnes, Saint-Joseph du Lac.—MM. Jean Marie Daragon dit Lafrance et Joseph Lauzon, fils de Pierre, en remplacement de MM. J. M. Daragon et de Moïse Trottier, sortis de charge.

Lotbinière, Saint-Flavien.—M. Benjamin Desroches, en remplacement de M. B. D. mers.

Montcalm, Saint-Liguori.—M. Simon Richard, en remplacement de M. Guillaume Houle.

Saint-Hyacinthe, Saint-Barnabé.—MM. Magloire Roque et Ludger Phaneuf, en remplacement de MM. Isaac Rodier et Guillaume Adam.

Drummond, Wickham-Ouest.—MM. James McGinley et Jean Cormier, en remplacement du Rév. Arthur Paquin et de Patrick Timmons.

Kamouraska, Saint-Alexandre.—M. Damase Souci, en remplacement de lui-même.

Dorchester, Saint-Isidore.—MM. Dominique Parent et Pierre Boutin, en remplacement de MM. Laurent Bernier et Alexis Gagné.

Hochelaga, N. D. De Grâces Ouest.—MM. Henri Gervais Décarie et Roch Décarie, en remplacement d'eux-mêmes, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Chicoutimi, Normandin.—MM. Léger Carbonneau, Narcisse Picard, Gustave LaLiberté, Octave Boutin et Honoré Hébert.

Bonaventure, Paspébiac.—MM. André Castellan et William Corbet, en remplacement de MM. Placide Aspirot, fils, et de Louis Huard, fils de Gilbert, sortis de charge,

Portneuf, Cap Santé.—M. Félix Doré, en remplacement de M. Pierre Morissette.

Richelieu, Saint-Pierre de Sorel.—MM. Michel Chalifoux, fils, et Pierre Gadbois, fils de Théophile, en remplacement d'eux-mêmes, aucune élection n'ayant été faite en juillet dernier.

Cité de Montréal (catholique).—F. Debartzch Monk, écuyer, avocat, en remplacement de E. Gornwallis Monk, écuyer, décédé.

Syndics d'écoles.

Bonaventure, Cox.—M. John Joseph, en remplacement de Ange Joseph.

Iberville, Sainte-Brigide.—James Reid, écuyer, en remplacement de lui-même, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Gaspé, Saint-Pierre de Malbaie.—M. James Girard, en remplacement de M. Pierre Hamon.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 octobre dernier (1883), d'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Notre-Dame de Nataskouan," tout le territoire connu sous le nom de Petit Nataskouan, (l'ouest et l'est), et le "Poste," étant une étendue de trois lieues environ de littoral, dans le comté de Saguenay.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalités, scolaires en vertu de l'acte 41 Vict., chap. 6, sect. 5.

Détacher de la municipalité de Saint-Albert, dans le comté d'Arthabaska, les lots 1, 2, 3, 4, et 5, du huitième rang de Warwick, les lots 2, 3, 4 et 5 du neuvième rang de Warwick, et les lots 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, du même rang de Warwick, et les annexer à celle de Bulstrode pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1883) :

1. D'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Cap au Renard," dans le comté de Gaspé, tout le territoire qui se trouve depuis le ruisseau "Vallée," à l'est jusqu'à la ligne de démarcation de la municipalité de "Sainte-Anne des Monts," à l'ouest, formant une profondeur de neuf milles, ci-devant de la municipalité scolaire de la "Rivière à la Martre."

2. D'ériger les cantons de "Ditchfield et Spalding," dans le comté de Beauce, en municipalité scolaire sous le nom de "Sainte-Agnès de Ditchfield."

3. D'ériger le canton de "Normandin," dans le comté de Chicoutimi, en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Normandin."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 15 octobre dernier (1883) de nommer MM. Hubert Paquette, Félix Lajeunesse, Isidore Massé, Jean-Ble. Prévost et Nérée Deslauriers, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Saint-Adolphe de Howard," dans le comté d'Argenteuil.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 octobre dernier (1883), d'ériger le canton de Howard, dans le comté d'Argenteuil, en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Adolphe de Howard."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du quinze octobre dernier (1883), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté d'Arthabaska, Chester Nord.—MM. Onésime Boislard et Joseph Côté.

Comté de Gaspé, Douglasstown.—Le Révérend Dunkin Gillis et M. Xavier Kennedy, en remplacement de MM. Thomas Morris et James Rooney.

Syndic d'écoles.

Comté d'Hochelaga, Côte Saint-Louis.—M. W. S. Humphries, en remplacement de M. John Moore.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 d'octobre dernier (1883), de nommer MM. David Royer, Pierre Couture, Jean Godbout, Jean-Baptiste Godbout et Abraham Godbout, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Nérée, dans le comté de Bellechasse.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 octobre dernier (1883), de nommer M. Eusebe Hallée, commissaires d'écoles en remplacement du révérend Antoine Leblanc, qui a laissé la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 octobre dernier (1883), d'ériger la nouvelle mission de "Saint Nérée," dans le comté de Bellechasse, en municipalité scolaire sous le nom de "Saint Nérée," avec les limites qui lui sont assignées dans un décret de l'Archevêque de Québec, du huit septembre dernier.

Examen des Candidats à l'étude de la Médecine.

Examineurs :

- H. Aspinwall Howe, LL.D. ;
- L'abbé Verreau, LL.D. ;
- L'abbé Laflamme, S. T. D. ;
- Professeur Miller.

EXAMEN PRELIMINAIRE.

QUÉBEC, 20 SEPTEMBRE 1883.

FRANÇAIS.

ATHALIE.—ACTE I, SCÈNE I.

ABNER.

- 1 Ce roi fils de David, où le chercherons-nous ?
- 2 Le ciel même peut-il réparer les ruines
- 3 De cet arbre séché jusque dans ses racines ?
- 4 Athalie étouffa l'enfant même au berceau.
- 5 Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau ?
- 6 Ah ! si dans sa fureur elle s'était trompée ;
- 7 Si du sang de nos rois quelque goutte échappée...

- 1^o Définissez les figures de grammaire et les figures de rhétorique.
- 2^o Indiquez celles qui se trouvent dans le 1^{er} vers.
- 3^o Donnez la signification de *même*, 2^e vers. — A quelle partie du discours appartient ce mot ?
- 4^o Quelles figures de rhétorique contiennent les 2^e, 3^e et 7^e vers ?—Quel est l'objet de ces figures ?
- 5^o Remplacez les figures des 2^e et 3^e vers par les mots que demande le style simple.
- 6^o Par quels mots peut-on remplacer au, 4^e vers ?
- 7^o Le mot *morts*, dans le 5^e vers, est-il employé comme *nom* ou comme *verbe* ?—Motivez votre réponse ?
- 8^o Donnez la règle d'accord du participe passé *trompée*, 6^e vers,—du participe passé *échappée*, 7^e vers.
- 9^o Indiquez tous les verbes irréguliers qu'il y a dans l'extrait ci-dessus.

10^o Faites voir la différence entre *furieux* et *furie*.

LES FEMMES SAVANTES. — ACTE I, SCÈNE III.

HENRIETTE.

- 1 Ses écrits, ses discours, tout m'en semble ennuyeux,
- 2 Et je me trouve assez votre goût et vos yeux.
- 3 Mais, comme sur ma mère il a grande puissance.
- 4 Vous devez vous forcer à quelque complaisance.
- 5 Un amant fait sa cour où s'attache son cœur,
- 6 Il veut de tout le monde y gagner la faveur ;
- 7 Et, pour n'avoir personne à sa flamme contraire,
- 8 Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire.

1^o Quel est le sujet de *semble* dans le 1^{er} vers ?—Donnez la raison pour laquelle ce verbe est au singulier.

2^o Faites connaître la différence de signification entre *ennuyeux* et *ennuyant*.

3^o Exprimez sous une autre forme la pensée comprise dans le 2^e vers.

4^o Quelle est la signification du verbe *forcer*, 4^e vers ?—De *s'attache* dans le 5^e vers ?

5^o De quel verbe l'expression *pour n'avoir personne à sa flamme contraire* est-elle le complément ?—A quelle espèce de complément appartient-elle ?

6^o A quelle partie du discours appartient *personne*, 7^e vers ? — De quel genre est ce mot ?—Peut-il, conservant la signification qu'il a au 7^e vers, s'employer au pluriel ?—Pourquoi ?

7^o *Flamme*, dans le 7^e vers, est-il employé au propre ou au figuré ? — Quelle est ici sa signification ?

8^o Quelle espèce de proposition comprennent les 7^e et 8^e vers ?

9^o *Yeux* est-il la seule forme plurielle de *œil* ? Exemple.

10^o Donnez le futur de l'indicatif, le présent et l'imparfait du subjonctif des verbes *devoir*, *faire* et *vouloir*.

(For English-Speaking Candidates.)

TÉLÉMAQUE, XV.

Il s'éleva bientôt une autre question.

dans le conseil des rois, où il n'aquit pas moins de gloire. Adraste, toujours cruel et perfide, envoya dans le camp un transfuge nommé Acanthe, qui devait empoisonner les plus illustres chefs de l'armée : surtout il avait ordre de ne rien épargner pour faire mourir le jeune Télémaque, qui était déjà la terreur des Dauniens. Télémaque, qui avait trop de courage et de candeur pour être enclin à la défiance, reçut sans peine avec amitié ce malheureux, qui avait vu Ulysse en Sicile, et qui lui racontait les aventures de ce héros. Il le nourrissait, et tâchait de le consoler dans son malheur ; car Acanthe se plaignait d'avoir été trompé et traité indignement par Adraste. Mais c'était nourrir et réchauffer dans son sein une vipère venimeuse, toute prête à faire une blessure mortelle.

1° What parts of speech are *question, conseil, toujours, surtout, mais, mourir, sans* ?

2° What genders are *roi, camp, ordre, défiance, vipère, blessure* ?

3° How do you form the plural of *transfuge, chef, feu, verrou, gouvernail, caporal, ail* ?

4° What are the feminine substantives or adjectives of *roi, jeunes, cruel, enclin, malheureux, héros* ?

5° Write the present and the perfect tenses of *acquiescer, envoyer, devoir, mourir*.

6° In what modes, tenses, persons and numbers are *acquiescer, envoya, reçut, racontait, plaignait, avoir été trompé* ?

Traduisez en français le morceau suivant :

ON RENDERING HOMAGE.

One of the finest maxims of Confucius, the celebrated Chinese philosopher, is the following :

“When thou renderest homage, take heed that thy submission be proportionate to the rank of him to whom it is addressed : too little shows both pride and ignorance : but too much betrays hypocrisy and meanness.”

LANGUE ANGLAISE.

(Pour ceux qui parlent Français.)

1. Traduisez, sans changement non-nécessaire de construction : —

(A) I thanked him, and could not avoid being surprised at the present youthful change in his aspect ; for at the time I had seen him before he appeared at least sixty. “Sir,” answered he, “you are little acquainted with the world. I had at that time false hair, and have learned the art of counterfeiting every age from seventeen to seventy. Ah, sir ! had I but bestowed half the pains in learning a trade that I have in learning to be a scoundrel, I might have been a rich man at this day. But, rogne as I am, still I may be your friend, and that, perhaps, when you least expect it.”

(B) We were now prevented from further conversation by the arrival of the gaoler's servants, who came to call over the prisoners' names, and lock up for the night. A fellow also with a bundle of straw for my bed attended, who led me along a dark narrow passage into a room paved like the common prison, and in one corner of this I spread my bed, and the clothes given me by my fellow-prisoner ; which done, my conductor, who was civil enough, bade me a good night. After my usual meditations, and having praised my heavenly Corrector, I laid myself down and slept with the utmost tranquillity until morning.

2. Analysez grammaticalement la phrase, *I laid myself down and slept with the utmost tranquillity until morning.*

3. Quelle est la différence entre, *horses, horse's* et *horses' ?*

Lequel des deux est correct, *The men's shadows, ou the mens' shadows ?*

Ecrivez-vous, *For goodness' sake, ou for goodness's sake ?*

4. Donnez le masculin de *woman, wife, duchess, cow, she-goat* ; le féminin de *master, abbot, horse, gander, tiger* ; le pluriel de *box, ox, boy, body, mouse, child.*

5. Ecrivez le Parfait Défini et le Participe Passé des verbes, *see, saw, strike, sleep, forgive, bid, do, lay, lie, lead.*

6. Traduisez en Anglais les phrases idiomatiques : —

(a) J'ai chaud aux mains et aux pieds.
(b) Je me ferai couper les cheveux.

- (c) Il ne me faut plus rien, j'ai tout ce qu'il me faut.
- (d) Votre fenêtre ne donne-t-elle pas sur la rue ?
- (e) Non, monsieur ; je m'en tiendrai à ce que j'en sais.

LATIN.

1. Traduisez en français ou en anglais :

1. Translate into French or English :

a. Quum res esset jam ad extremum perducta casum, Publius Sextius Baculus, primi pili centurio, et item Caius Volusenus, tribunus militum, ad Galbam accurrunt, atque unam esse spem salutis docent, si eruptione facta, extremum auxilium experientur. Itaque, convocatis centurionibus, celeriter milites certiores facit, paulisper intermitterent proelium, seque ex labore reficerent. Dato signo, ac subito omnibus portis eruptione facta, neque cognoscendi, quid fieret, neque sui colligendi hostibus facultatem relinquunt. Ita commutata fortuna, eos, qui in spem potiundorum castrorum venerant, undique circumventos interficiunt, et ex hominum millibus amplius triginta plus tertia parte interfecta, reliquos perterritos in fugam conjiciunt ac ne in locis quidem superioribus consistere patiuntur.

b. Postquam prima quies cepit, mensaque remota, Cratera, magnos statuunt et vina coronant, Fit strepitus tectis, vocemque per ampla volutant Atria : dependent lychni laquearibus aureis Incensi, et noctem flammis funalia vincunt, Hic regina gravem gemmis auroque poscit, Implevitque mero pateram, quam Belus et omnes A Belo soliti. Tum facta silentia tectis : Jupiter, hospitibus nam te dare jura loquuntur, Hunc lactum Tyrusque diem Trojaque profectis Esse velis, nostrosque hujus meminisse minores. Adsit laetiriae Bacchus dator, et bona Juno ; Et vos, o caelum, Tyrii ! celebrate faventes.

2. Analysez les mots dans les extraits précédents qui sont imprimés en caractères italiques.

3. Nommez les verbes irréguliers dans ces extraits et conjuguez les.

4. Pourquoi *fieret* est-il au subjonctif ? Quand est-ce qu'on se sert du gérondif en *di* ? Expliquez la construction : *potiundorum castrorum*. Comment expliquez-vous l'ablatif *millibus* ? Que faut-il suppléer à *et (quam) omnes a Belo soliti* ? D'après quelle règle le génitif *hujus* est-il employé ?

5. Quelle espèce de verbe est *soliti* ? Connaissez-vous d'autres verbes analogues ?

Quelle espèce de verbe est *memini* ? Connaissez-vous d'autres verbes analogues ?

6. Ecrivez les temps primitifs de *attingo*, *haurio*, *eano*, *ordior*, *orior*, *gero*, *fundo*, *cognosco*.

7. Qui a fait le discours de l'extrait *b* ? A quelle occasion ? Que savez-vous concernant l'histoire de l'orateur ?

2. Parse the words in the preceding extracts, that are printed in italics.

3. Name the irregular verbs in these extracts, and conjugate them.

4. Why is *fieret* in the subjunctive. When is the gen. gerund used ? Explain the construction *potiundorum castrorum*. How do you account for the ablative *millibus* ? What is to be supplied with : *et (quam) omnes a Belo soliti* ? By what rule is the genitive *hujus* used ?

5. What sort of a verb is *soliti* ? Do you know any others of the same kind ?

What sort of a verb is *memini* ? Do you know any others of the same kind ?

6. Write the principal parts of *attingo*, *haurio*, *cano*, *ordior*, *orior*, *gero*, *fundo*, *cognosco*.

7. Who held the speech in extract *b* ? On what occasion ? What do you know concerning the history of the speaker ?

LITTÉRATURE.

1^o *Épopée*. — Définition — Principales règles — Style.

2e *Principaux poèmes épiques.*—Nom de l'auteur—Époque où il a été composé
Objet du poème — Quel est celui qui observe le plus toutes les règles ? — Motivez votre jugement.

HISTORY.

1. By what King, and in what year was the Magna Charta given? Name the circumstances under which it was given. Give its most important provisions. Point out the effects the Magna Charta had on the development of the English constitution.

2. Name three of the principal causes which led to the first French Revolution. Name the principal changes which this event brought about in France. State the different changes which took place in the Government of France since the first revolution up to the present time.

3. How many systems of Government were there in Canada from the time Canada became a British Province up to 1841? Define them. State the provisions of the last system. When was the last system passed in the House of Commons, and when was it introduced in Canada?

4. Between what nations were the following great battles fought: the battle of Salamis, the battle of Chaeronea, the battle of Gaugamela, the battle of Zama, the battle of Actium, the battle of Tours, the battle of Hastings, the battle of Waterloo, the battle of Sedan? Who were the commanders on both sides? What were the results of these battles?

5. What is meant by triumvirate? How many were there in the History of Rome? Who are the men that composed them? State, in few words, the history of each of these triumvirates.

1. Par quel roi et dans quelle année la Grande Charte fut-elle donnée? Nommez les circonstances sous lesquelles elle fut donnée. Donnez les points les plus importants de ce document. Indiquez l'influence que la Grande Charte eut sur le développement de la constitution anglaise.

2. Nommez trois des causes principales qui ont amené la première révolution française. Nommez les principaux chan-

gements que cet événement a opérés en France. Indiquez les différents changements qui eurent lieu dans le gouvernement de la France depuis la première révolution jusqu'à ce jour.

3. Combien de systèmes de gouvernement y avait-il au Canada depuis le temps que le Canada devint une province anglaise, jusqu'à l'année 1841. Définissez-les. Mentionnez les privilèges accordés par ce dernier système. Quand le dernier système fut-il passé au parlement anglais, et quand fut-il introduit au Canada?

4. Entre quelles nations les grandes batailles, suivantes furent-elles livrées: la bataille de Salamine, la bataille de Chéronée, la bataille de Gaugamela, la bataille de Zama, la bataille d'Actium, la bataille de Tours, la bataille de Hastings, la bataille de Waterloo, la bataille de Sedan? Quels furent les généraux des deux côtés? Quels furent les résultats de ces batailles?

5. Que veut dire le terme triumvirat? Combien y en eut-il dans l'histoire de Rome? Quels sont les hommes qui les ont composés? Racontez en quelques mots l'histoire de chacun de ces triumvirats.

GÉOGRAPHIE.

I. Villes principales, mode de gouvernement, population, races et religion de la Province de Québec.

II. Bornes de la Russie, de l'Espagne et de la Nubie.

III. Principales îles de la Méditerranée et du lac Supérieur.

IV. Dans quels pays se trouvent les fleuves suivants: l'Orénoque, le Missour, le Mackenzie, le Danube, le Guadalquivir, l'Ebre, la Meuse, le Pô, le Jourdain, le Tigre, le Gange, le Congo, le Zambèse et la Garonne?

V. Capitales de l'Italie, de la Turquie, de l'Égypte, du Brésil, du Pérou, de la Suède, de la Chine, de la Colombie Anglaise et du Japon.

VI. Quelles sont les principales exportations et importations de la Province de Québec et des îles Miquelons? Où se trouvent ces dernières? A qui appartiennent-elles?

ARITHMÉTIQUE.

1. Qu'entendez-vous par *nombre primitif, commun diviseur, multiple commun* ? Quand deux nombres sont-ils primitifs l'un à l'autre ? Quel est le plus grand diviseur de 98, 84 et 121 ? Quel est leur moindre multiple commun ?
2. Quel nombre faut-il ajouter à la somme de $\frac{4}{5}$, $\frac{7}{8}$ et $\frac{11}{12}$ pour faire $5\frac{29}{120}$?
3. Réduisez 61 verges, 1 pied, $9\frac{5}{8}$ pouces à la fraction décimale d'un mille.
4. Un individu, après avoir payé une taxe sur son revenu de $2\frac{1}{2}$ sous par piastre, trouve qu'il lui reste \$3705. Quel est son revenu ?
5. Si le pain de huit sous pèse 1 livre 12 onces, quand le blé se vend \$1.20 le minot, combien devrait peser le pain de 12 sous lorsque le blé se vend \$1.40 le minot ?

ALGÈBRE.

1. Qu'entendez-vous par $3a^2$ et $2a^2$, $mn + p$ et $m(n + p)$? Quel est la valeur numérique de $x^2 - y^2$ quand $x = 3$ et $y = -2$.
1. Simplifiez $(a + b)^2 - (a + b)(a - b)$

$$-\left\{ a(2b - 2) - (b^2 - 2a) \right\}$$
3. Divisez $x^4 - 21x + 8$ par $1 - 3x + x^2$ et vérifiez la réponse par la multiplication.
4. Résoudre les équations :—
 (A). $a + b)(a - x) = a(b - x)$
 (B). $\left\{ \begin{array}{l} 2(x - 3) - \frac{1}{5}(y - 3) = 3 \\ 3(y - 5) + \frac{1}{8}(x - 2) = 10 \end{array} \right\}$
5. Un convoi, allant d'un lieu à un autre à raison de 32 milles à l'heure, fait le voyage en $2\frac{1}{4}$ heures moins qu'un autre train qui va 14 milles à l'heure. Quelle est la distance entre ces deux places ?

GÉOMÉTRIE.

- I. Deux angles sous-tendent le même arc ; l'un a son sommet au centre du cer-

cle. l'autre sur la circonférence. Prouver que le premier est double du second.

II. Prouver que la somme des angles opposés dans tout quadrilatère inscrit dans un cercle vaut deux angles droits.

III. Deux cercles tangents, intérieurement ou extérieurement, ne peuvent avoir qu'un point commun.

IV. Le carré construit sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle égale la somme des carrés construits sur les deux côtés de l'angle droit.

V. Combien peut-on mettre de litres d'eau dans un bassin hémisphérique de quatre décimètres de rayon ?

VI. On désire atteindre à l'aide d'une échelle, une fenêtre placée dans un mur à 30 pieds au-dessus du sol. Quelle devra être la longueur de l'échelle, en supposant que l'on soit obligé d'en mettre l'extrémité inférieure à 10 pieds du mur ?

PHYSIQUE.

I. Un corps ayant été placé successivement dans les deux plateaux d'une balance, a été équilibré dans l'un par 180 grammes et dans l'autre par 181 grammes ; quel est son poids à un milligramme près.

II. On lance un corps verticalement à une hauteur de 510 mètres ; quelle était sa vitesse initiale ?

III. Définition du métacentre.—Conditions d'équilibre des corps flottants.

IV. Fusion : définition et lois, chaleur latente de fusion.

V. Détermination du calorique spécifique par la méthode des mélanges, calculs à faire.

VI. Théorie d'Ampère sur le magnétisme.

PHILOSOPHIE.

- I. Règles du syllogisme.
- II. Prouver la spiritualité et la simplicité de l'âme.
- III. Siège de l'âme.—Mode d'union de l'âme et du corps.
- IV. Providence de Dieu : en quoi elle consiste et preuves de son existence.
- V. Sanction de la loi naturelle.
- VI. Du duel.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Exposition scolaire de la Suisse à Zurich.

L'exposition suisse, qui s'est ouverte à Zurich, le 1er mai, a accordé une large place à tout ce qui concerne l'enseignement. Cette partie comprend plusieurs catégories d'objets : 1^o les lois, règlements, plans d'études, etc., en vigueur dans tous les degrés des écoles et des établissements d'instruction ; 2^o les rapports annuels sur l'ensemble de l'éducation, ainsi que des rapports particuliers de certains établissements ; 3^o les travaux d'un certain nombre d'élèves d'une école ; mais, remarquons-le bien, ces travaux d'école n'ont point pour but d'établir une comparaison entre les écoles des diverses contrées ou des divers cantons ; mais de faire voir la méthode et la marche de l'enseignement et de faire apprécier la valeur pédagogique du matériel d'enseignement et des procédés en usage ; 4^o le mobilier et les travaux des écoles enfantines et des jardins d'enfants ; 5^o les plans, l'ameublement, les objets servant à l'instruction générale, les manuels des écoles primaires et secondaires ; 6^o le matériel d'enseignement des écoles moyennes (*secondaires*), des lycées, des académies et des universités.

Une autre classe d'objets renferme tout ce qui est de nature à nous donner une idée vraie de la situation des écoles, dans les temps passés, et de leur développement historique : là, figurent nos vieux manuels, nos premières cartes, nos anciennes lois, comme aussi les biographies et les portraits de nos hommes d'école.

Les écoles normales ont également fourni leur tribut. Chacune de nos vingt-cinq petites républiques, dont se compose la Suisse, ont pris part à l'exposition, qui est, de l'aveu de tous, relativement fort riche.

Je ne chercherai point à vous donner un compte-rendu complet. Autant vaudrait vous envoyer simplement au catalogue. Je me bornerai à parler des manuels les plus récents ou les plus répandus. Ici encore la tâche n'est pas aisée, car l'arrangement de la partie scolaire de notre exposition suisse manque d'ordre. On a groupé les matériaux tantôt par canton, tantôt par objet, tantôt d'après leur développement historique. Mais

laissons là ces préliminaires et arrivons à l'analyse des manuels. Commençons par les syllabaires. La Suisse française présentait un syllabaire tout nouveau dont voici le titre complet : *Méthode analytico-synthétique de lecture et d'écriture* comprenant : 1^o un syllabaire illustré ; 2^o une collection de 31 grands tableaux d'appellation ; 3^o un cahier d'écriture ; 4^o une collection de 100 lettres mobiles. Ce syllabaire, illustré avec les parties qui en dépendent, a été édité à Lausanne par MM. Imer et Payot, libraires.

La méthode suivie dans ce syllabaire est encore presque entièrement inconnue en France. M. Buisson, dans son rapport sur l'Exposition de Vienne, M. Rousselot dans son ouvrage de pédagogie, en font le plus grand éloge.

L'auteur, qui a dérobé son nom sous celui d'un *ami de l'enfance*, expose sa méthode de la manière suivante :

“ Par cette nouvelle méthode, nous nous proposons d'apprendre en même temps aux commençants :

- a) A observer les choses par l'intuition ;
- b) A exprimer les idées acquises par la parole ;
- c) A en connaître les signes graphiques par la lecture ;
- d) A les reproduire au moyen de l'écriture ;

Ainsi *intuition, parole, lecture et écriture*, telles sont les quatre étapes à parcourir successivement dans chaque leçon.

a) *Intuition*. Dans chaque leçon, je place sous les yeux des enfants un objet déterminé (ou un dessin), dont le nom servira de thème et de point de départ à l'exercice de lecture. Au moyen d'une petite leçon de choses, je donne aux enfants une idée plus ou moins complète de l'objet.

b) *Parole*. Cette idée est ensuite énoncée.

c) *Lecture*. A l'objet le maître substitue ensuite son signe conventionnel, c'est-à-dire, sa représentation écrite, et il exerce les élèves à déchiffrer ces caractères en allant du mot aux syllabes qui le composent et des syllabes aux lettres. Les lettres une fois connues, le maître refait une seconde fois le même travail, mais en suivant, cette fois-ci, une voie inverse, il les combine pour en former des syllabes et des mots.

Les tableaux s'ouvrent par une vignette

représentant l'objet même dont le nom servira de type. Ainsi le premier tableau nous offre d'abord le dessin d'un épi, puis le mot *épi* écrit en caractères anglais, viennent ensuite les deux syllabes séparées *é pi*, enfin les trois lettres *é p i*. Le second tableau a pour mot type *lune*, puis viennent successivement *tête, bobine, cave, carafe, midi, zéro, vipère, sabre, jatte, figure, poule, cheveu, muraille, mouton, montagne, ruban, requin, poire, tuyau, index, wagon, képi*.

Toutes les lettres arrivent ainsi successivement avec syllabes simples d'abord, puis avec syllabes composées. On étudie ensuite les lettres majuscules, les caractères typographiques; enfin divers morceaux en lettres imprimées terminent ce syllabaire. Un cahier renfermant les mêmes mots que le syllabaire permet au maître de conduire de front la lecture et l'écriture. De plus, une série de grands tableaux complètent ce travail.

Ce syllabaire a reçu le meilleur accueil dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, le Jura bernois et Fribourg.

La plupart des récents syllabaires allemands, tels que ceux de Rüeegg, Schlimbach, etc., sont composés d'après cette méthode.

J'ai remarqué à l'Exposition de Zurich d'autres syllabaires français, entre autres ceux de Jacob à Bienne et de Jeanneret à Neuchâtel; mais ils suivent tous l'ancienne méthode synthétique, avec des syllabes, des mots disposés diversement.

En Allemagne, c'est la méthode *normal-warter* qui tend à prévaloir, celle même qui a été suivie par l'auteur du syllabaire illustré dont il est question plus haut. En Suisse on retrouve souvent le système que les Allemands appellent *Schreibe test-methode*, c'est-à-dire la méthode qui commence par l'écriture; mais la disposition typographique des syllabes nous semble manquer souvent de netteté, et l'enseignement deviendrait incontestablement plus facile avec de grands tableaux qui permettraient de rendre la leçon collective. Le syllabaire publié à Lausanne supplée avantageusement à toutes ces déficiences des manuels allemands. Prochainement nous examinerons les livres de lecture, publiés dans la Suisse allemande et exposés à Zurich.

Un instituteur suisse.

Exposition Scolaire au Portage-la-Prairie, Manitoba.

Répondant à l'invitation qui leur a été faite par le Conseil d'Agriculture, quelques-unes de nos écoles catholiques ont pris part au concours ouvert aux travaux scolaires à l'exhibition provinciale, tenue la semaine dernière au Portage-la-Prairie. Nous signalerons particulièrement les écoles de Saint-Boniface et de Saint-Norbert, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité, et celles de Winnipeg, tenues par les Révdes Sœurs de Jésus-Marie, pour les jeunes filles, et par les Révds Frères Maristes, pour les jeunes garçons.

Nous avons été heureux d'apprendre de la bouche de M le Surintendant de l'éducation, que ces diverses écoles ont témoigné en cette circonstance, comme toujours, du reste, d'une bonne volonté qui suffirait à elle seule à faire leur éloge.

Averties à la dernière heure, au commencement d'une année scolaire, elles se trouvaient sans autres ressources que de rechercher les travaux réguliers de classe de l'année scolaire terminée en juillet dernier. C'était risquer de n'avoir qu'une exhibition incomplète, et courir peut-être à un échec; c'était dans tous les cas sentir à concourir dans des circonstances défavorables. Malgré cela, l'exhibition a été un succès. Et ce qui devait être une cause d'appréhension n'a servi qu'à mieux démontrer l'excellence de nos écoles. Le public a pu saisir, en quelque sorte, leur enseignement sur le fait, tel qu'il se donne durant toute l'année, chaque semaine, à toutes les minutes. Rien de préparé intentionnellement, point d'articles d'apparat, seuls les devoirs journaliers de la classe. C'est bien ainsi que nous aimons à présenter nos écoles au jugement du public; c'est bien sur de pareilles exhibitions que l'on peut baser une appréciation juste.

Parmi les articles exhibés, nous mentionnerons à peine les diverses séries de cahiers d'écriture, lesquels étaient tous d'un rare mérite; car c'est tout simple qu'on enseigne l'écriture dans les écoles. Nous insisterons un peu davantage sur la tenue des livres:—il y a tant qui croient que cette branche de l'instruction n'est pas enseignée dans nos écoles!—Est-ce pour cela que les travaux exposés dans cette section ont particulièrement inté-

ressé les visiteurs ? Est-ce à cause de leur perfection ? C'est probablement pour les deux raisons ! Ceux qui n'avaient que la première, ont dû être singulièrement déçus.

Les autres n'ont pas manqué de remarquer la netteté des cahiers, la régularité des entrées, la précision des opérations. Les Révdes Sœur de Jésus-Marie de Winnipeg, ont obtenu le premier prix dans cette section.

Les cartes géographiques étaient aussi très remarquables. Sans avoir le fini d'un dessin, elles offraient ceci de particulier : le tracé en a été fait de mémoire par les élèves. Elles sont donc un indice certain de connaissances géographiques très étendues et très éclairées.

La palme dans cette section, est échue aux Révdes Sœurs de la Charité de Saint-Boniface, lesquelles ont tenu la tête dans cette exposition. Aussi, le Bureau d'Agriculture leur a-t-il décerné un diplôme pour l'excellence générale des articles exhibés par leurs élèves. C'est un témoignage de haute distinction qui les récompense des labeurs qu'elles s'imposent depuis si longtemps en faveur des populations du Nord-Ouest. Les besoins du pays les ont amenées à greffer l'enseignement sur les règles de leur institut. Ceci n'a pas dû se faire sans inquiétudes ni sacrifices ; les sacrifices ont été féconds ; nous en avons aujourd'hui les fruits.

Les Révdes Sœurs de la Charité tiennent aussi l'école de Saint-Norbert, à laquelle sont échus plusieurs premiers prix, entr'autres pour l'écriture. Les vénérables Frères Maristes ont aussi remporté des prix dans cette dernière section.

Le Bureau d'Éducation avaient demandé aux diverses communautés religieuses d'exhiber des travaux manuels, afin de renseigner le public sur la valeur de leurs institutions. C'est pour cela qu'on remarquait dans l'espace réservé aux écoles outre les devoirs de classe, des ouvrages en laine, à l'aiguille, des dentelles, des broderies, des paysages, des dessins au crayon et des tableaux à l'huile, enfin toute une exposition d'objets d'arts.

Quelques-uns des exposants dans le département dit "Des Beaux Arts" ont dû éprouver une vive satisfaction de cet arrangement. Plusieurs des objets exposés ainsi dans le département scolaire— de véritables bijoux — leur auraient fait

une trop forte concurrence. Rien n'approchait, dans toute l'exhibition, d'un petit manteau, en points de Duchesse, exposé par les Révdes Sœurs de Jésus-Marie de Winnipeg.

Cette remarque pourrait s'appliquer à d'autres articles venant de la même maison, notamment à leurs peintures à l'huile et à leurs dentelles. Malheureusement, ces articles ne se pouvaient classer dans aucune catégorie prévue par le programme. Et le trésor du Bureau d'Agriculture se trouve dans de telles conditions qu'il n'a pu être fait justice aux recommandations des juges, accordant divers prix extras. Le mérite n'en reste pas moins réel, et pour le constater, des mentions spéciales, avec grande distinction, ont été accordées.

Le couvent de Saint-Boniface se trouve aussi dans le même cas.

Plusieurs faits importants ressortent de cette exposition. Nous n'en signalerons qu'un : c'est que nous avons dans le pays des institutions où la jeunesse des deux sexes peut recevoir une excellente éducation primaire et supérieure. C'est une réponse à certains visiteurs qui ont cru devoir affirmer le contraire.

Nous félicitons les écoles qui ont pris part au concours ; nous félicitons les élèves, nous félicitons les maîtres et maîtresses. Au nombre de ces dernières se trouvent les communautés des Sœurs de la Charité et de Jésus-Marie : remercions les cordialement des services qu'elles nous rendent et de l'éclat qu'elles jettent sur notre société naissante.

Nous félicitons également le Bureau d'Éducation d'avoir pu réunir, à si bref délai, une aussi remarquable variété d'objets. Par les soins de M. le Surintendant, une série complète des livres, cartes, globes et instruments en usage dans les écoles servaient de cadre aux travaux des élèves, et contribuaient à donner du relief à cette partie de l'exhibition.

Disons enfin, pour terminer que M. Kéroack, libraire de cette ville, mérite des éloges pour avoir monté l'étalage avec autant d'ordre que de goût.

Il faut ajouter que M. Burrows, le secrétaire du Bureau d'Agriculture s'est montré plein de prévenances pour tout le monde.

N'oublions point, non plus, de constater que les écoles protestantes avaient

une belle exposition. Les travaux exhibés font honneur à leurs élèves et à leurs institutions. Ils consistaient principalement en échantillons d'écriture, de tenue des livres et de cartes géographiques. Les écoles de Winnipeg et de Portage-la-Prairie étaient les principaux exposants.

LISTE DES PRIX

ACCORDÉS AUX ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE MANITOBA, A L'EXPOSITION PROVINCIALE TENUE AU PORTAGE-LA-PRAIRIE, OCTOBRE 1883.

Concours des écoles pour les cités et villes.

Section 1.—Écriture.—Pour les meilleures séries de cahier d'écriture, une série devant consister d'un échantillon pour chaque division enseignée et être écrit par les élèves de ces divisions ; chaque cahier devra aussi être écrit au moins jusqu'à la moitié, 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix, le pensionnat de Saint-Boniface ; 2e prix, l'école Sainte-Marie (garçons) Winnipeg ; 3e prix, l'académie Sainte-Marie (couvent) Winnipeg ; Winnipeg.

Section 2.—Tenue des livres en partie simple et double—Pour les meilleures séries, une série, consistant, pour la partie simple, du Journal, du Grand-Livre et du Livre de Caisse, et pour la partie double, du Journal, du Grand-Livre, du Livre d'Envoi, du Livre de chèques et du Livre de billets, 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix, l'académie Sainte-Marie (couvent) Winnipeg ; 2e prie, le pensionnat de Saint-Boniface.

Section 3.—Tracé de cartes géographiques—Pour les meilleures séries. Une série de cartes devant se composer de trois cartes, 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix, Le pensionnat de Saint-Boniface ; 2e prix, l'académie Sainte-Marie (couvent) Winnipeg.

Section 4.—Dessin à main-levée, ou dessin linéaire ou industriel. — Pour les meilleures séries. Une série devant se composer de 3 échantillons. 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix, le pensionnat de Saint-Boniface.

Section 5. — Composition. — Pour les meilleurs séries de cahiers contenant divers devoirs et exercices sur la grammaire, tant en français qu'en anglais, ainsi

que des compositions et analyses, 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix, le pensionnat de Saint-Boniface ; 2e prix, l'école Sainte-Marie (Winnipeg).

Concours pour les écoles des campagnes.

Section 6.—Écriture.—Pour les meilleures séries de cahiers d'écriture ; une série devant consister d'un échantillon pour chaque division enseignée, et être respectivement écrit par les élèves de ces divisions.—Chaque cahier devra aussi être écrit au moins jusqu'à la moitié, 1er prix, \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Norbert.

Section 7.—Tenue des livres en partie simple seulement. — Pour la meilleure série ; une série devant consister du Journal, du Grand-Livre, et du Livre de Caisse, 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Norbert.

Section 8.—Tracé des cartes géographiques. — Pour les meilleures séries ; une série devant consister de 3 cartes, 1er prix \$5, 2e \$3, 3e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Norbert.

Concours ouvert à toutes les écoles.

Section 9. — Echantillons d'écriture variée sur une seule feuille, 1er prix \$4, 2e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Norbert ; 2e prix, l'école Sainte-Marie (Winnipeg).

Section 10.—Dessin, paysages et figures, 1er prix \$4, 2e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Boniface ; 2e prix, l'académie Sainte-Marie (couvent) Winnipeg.

Section 11.—Tricot, 1er prix \$4, 2e \$2. 1er prix : Le pensionnat de Saint-Boniface.

Section 12.—Couture unie et de fantaisie, 1er prix \$4, 2e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Boniface.

Section 13.—Broderie de toute espèce, 1er prix \$4, 2e \$2.

1er prix : Le pensionnat de Saint-Boniface ; 2e prix, Le pensionnat de Saint-Norbert.

Des mentions honorables, avec grande distinction, ont été accordées aux articles suivants :

Manteau d'enfant, L'académie Sainte-Marie (couvent) de Winnipeg.

Dentelle faite à la main, L'académie Sainte-Marie (couvent) de Winnipeg.

Tapiserie, Le pensionnat de Saint-Boniface.

Trois Mottos, Le pensionnat de Saint-Boniface.

Tapiserie en laine de Berlin, Le pensionnat de Saint-Boniface.

Un diplôme a été accordé au pensionnat de Saint-Boniface, pour l'excellence générale des articles exhibés par les élèves.

(Le Manitoba.)

Vers à apprendre par cœur.

LE POT FÊLÉ.

Moins pourvu d'or que science,
Un jeune clerc petitement meublé,
Avait étourdimement fêlé

Son pot à l'eau de modeste faïence.

Le malheur n'était pas entier :

L'eau ne s'échappait pas à travers la fissure ;

Mais la moindre mésaventure

Faisait frémir le futur bâtonnier.

Il n'avait pas un sou d'avance,

Et cette modique dépense

Eût détraqué son budget d'écolier.

Eclairé par sa pénurie,

Il connut enfin tout le prix

Du meuble que son incurie

Avait failli mettre en débris

Il le ménage alors avec un soin extrême ;

Il le prend à deux mains, hésite à le remplir,

Le porte bellement et le pose de même ;

A peine ose-t-il s'en servir.

C'est fort bien ; en tout temps la prévoyance est bonne ;

Mais s'il eût pris un peu plus tôt

Le quart des peines qu'il se donne,

Il n'aurait pas fêlé son pot.

Tel est l'homme partout : c'est ainsi qu'il en use

Avec les biens que le ciel lui départ ;

Quand rien ne le menace, il jouit, il abuse,

Et parfois l'insensé livre tout au hasard.

Heureux quand sa prudence, à propos avertie,

Peut encor réparer les torts de sa folie !

Mais quand la raison parle il est souvent trop tard.

VIENNET.

Quelques remarques sur la façon de décrire les caractères extérieurs des animaux.

Depuis que l'enseignement élémentaire des sciences naturelles a été introduit dans le programme des écoles primaires,

l'instituteur de la division inférieure (1er degré) doit à un moment donné, décrire à ses jeunes élèves : le *chien*, le *chat*, l'*écureuil*, la *taupe*, la *chauve-souris*, le *pigeon*, le *moineau*, le *canard*, le *brochet*, la *carpe*, etc.

Pour atteindre ce but que l'on s'est proposé en faisant cette innovation, c'est-à-dire " de perfectionner les sens, de développer l'esprit d'observation, d'apprendre à analyser, à comparer, à juger, à classer " que doit être cette description ? Il faut qu'elle soit méthodique, claire, exacte et à la portée de l'enfant. Or développerez-vous l'esprit d'observation de l'enfant en lui décrivant le cheval comme l'a fait l'illustre Buffon ? Absolument pas ! La description de Buffon est un modèle superbe de *littérature*, mais rien de plus.

Les descriptions que l'on trouve dans les auteurs constituent le plus souvent des histoires très bien faites des mœurs, des habitudes de ces animaux vulgaires ; de leur utilité, des services qu'ils nous rendent ou du mal qu'ils nous font. C'est là, sans doute, une des parties que l'instituteur doit traiter, mais comme le programme le dit lui-même, elle doit l'être sous forme d'*entretien* (exercice de langage)

Ainsi entendu, l'enseignement ne serait guère objectif et par conséquent ne courrait pas directement au développement de la faculté d'observation de l'enfant. C'est par la description de l'animal lui-même qu'on doit surtout atteindre ce but.

Mais la grande majorité des auteurs vous disent en quelques mots la forme générale, la couleur, la taille de ces animaux vulgaires et s'en tiennent là ; ils suppriment presque complètement une grosse partie de la description, prétextant que ces animaux sont suffisamment connus.

Prenons cependant sur une place publique cinquante personnes au hasard et disons leur : Voici un cheval, voulez-vous le décrire ? — Je gage qu'il ne se trouvera pas cinq de ces personnes qui pourront le faire. Ces gens ont vu des quantités de chevaux et n'en ont jamais véritablement détaillé un seul. Jamais ils n'ont observé un cheval ?

Il ne suffit donc pas d'apprendre à l'enfant à observer d'une façon quelconque, il faut l'appliquer à le faire métho-

diquement et jusqu'aux moindres détails. Or, pour arriver à ce résultat, il faut que l'instituteur s'y soit exercé lui-même.

Tout d'abord il est nécessaire qu'il ait devant lui l'animal qu'il va décrire. Il donnera un nom à cet animal ; il décrira sa forme générale, la nature de son revêtement (poils, plumes, écailles), sa couleur.

Il distinguera ensuite dans ce corps une tête, un tronc, une queue ; il constatera ordinairement que la tête est réunie au tronc par un cou et que deux paires de pattes, les pattes de devant et les pattes de derrière, sont insérées sur le tronc, que d'une façon générale on les appelle les membres antérieurs et les membres postérieurs.

Examinons à présent comment l'instituteur devra procéder dans l'étude de chacune des trois grandes divisions que nous avons distinguées.

La tête.—Il décrira sa forme, il y distinguera une face supérieure, une face inférieure, des côtés (faces latérales). Il indiquera la position et les caractères de la bouche, des narines, des yeux, des oreilles (s'il y a lieu). Si le coup existe, il le décrira.

Le tronc.—Il peut y distinguer le dos (face dorsale), le ventre (face ventrale), les flancs (faces latérales). Il examinera les caractères de ces parties.

La queue.—Il passera en revue sa forme, sa longueur, etc.

Les pattes ou membres.—Il décrira la façon dont ils s'insèrent sur le tronc et leurs dimensions. S'il y a lieu, il distinguera dans le membre antérieur : le bras, l'avant-bras, la main, les doigts ; dans le membre postérieur : la cuisse, la jambe, le pied et les doigts. — Cette méthode de description peut être appliquée aux oiseaux et aux poissons aussi bien qu'aux mammifères : il suffira de changer quelques termes. Ainsi chez les poissons les membres antérieurs s'appellent nageoires, etc.

Quand l'instituteur aura décrit objectivement, avec exactitude et clarté, en suivant la marche qui vient d'être tracée, les caractères extérieurs du chien, par exemple, il fera décrire de la même façon à ses élèves : le chat, le lapin, etc. L'enfant sera obligé d'examiner attentivement : il verra bien, il observera bien et le but sera atteint.

Je donnerai trois exemples : la des-

cription d'un mammifère, celle d'un oiseau et celle d'un poisson.

BOMBUS—L'Observateur de Huy.

FORMES GÉOMÉTRIQUES.

10e leçon. — Le parallépipède rectangle. (Suite.)

Combien le parallépipède rectangle a-t-il de faces ? Venez les compter. Connaissez-vous un autre corps qui a six faces ? Qu'avons-nous dit des faces du cube que voici ? Ce sont six faces carrées égales. — Examinons les faces du parallépipède rectangle : cette face est-elle un carré ? Non, parce que les quatre côtés ne sont pas égaux. — En êtes-vous bien sûrs ? Nous les avons déjà mesurés, voyons : (montrant deux arêtes opposées) quel est le plus grand de ces deux côtés ? Ils sont égaux. Ils ne sont pas tous les quatre égaux, les deux autres sont plus petits. — Quel est le plus grand de ces deux autres ? Comment allez-vous me dire cela ? Les côtés sont égaux deux à deux. — Une figure limitée par quatre côtés égaux deux à deux est un rectangle. — Que forment les faces du parallépipède ? Elles forment six rectangles. — Les élèves tracent sur leur ardoise trois rectangles ressemblant, autant que possible, aux trois faces différentes du parallépipède.

C'est parce que les faces de ce parallépipède sont des rectangles qu'on l'appelle parallépipède rectangle.

(Nous ferons remarquer ici que M. H. Girard prétend que, d'après l'étymologie, il faut dire parallépipède au lieu de parallépipède ; comme il n'est pas plus difficile de dire l'un que l'autre et que nous considérons comme bonnes les raisons données par M. Girard, nous avons adopté sa manière de dire.)

Au moyen de rectangles en papier, on fera constater que les faces du parallépipède rectangle sont égales deux à deux de la même manière qu'on a fait constater l'égalité des faces du cube.

11e leçon. — Le parallépipède rectangle. (Suite.)

Citez-moi des corps qui ont la même forme que le parallépipède rectangle. Une brique, une règle, le mètre, etc.

Qu'est-ceci ? Une boîte à cigares. — Quelle forme a-t-elle ? Je l'ouvre : est-ce la même chose que le parallélépipède rectangle, que nous avons examiné tantôt ? Elle est creuse. — Supposez une boîte semblable à celle-ci, mais beaucoup plus grande, assez grande pour que vous puissiez vous y mettre debout : combien verriez-vous de faces ? Où seraient-elles placées ?

Regardez bien autour de vous : ne voyez-vous pas quelque chose de semblable ? Je vois aussi six faces dans la classe : le plafond, le pavement et les quatre murs. Quelle face est le plafond ? ... la face supérieure. Le pavement est la face inférieure : les quatre murs sont les faces latérales. — Quelle est la plus grande, de la face supérieure ou de la face inférieure, de la face de droite ou de la face de gauche ? de la face antérieure ou de la face postérieure ? Quelles sont les deux plus grandes et les deux plus petites des six ? Les deux moyennes ? Quelle est la forme de chacune ? Combien voyez-vous d'arêtes ? Comment sont-elles placées ? Quatre en haut, quatre sur les côtés et quatre en bas. — Combien voyez-vous de coins. Où sont-ils ? Quatre en haut et quatre en bas. — Quelle forme a donc cette salle d'école ? Pourquoi ?

Comment pourriez-vous construire un parallélépipède rectangle ? Avec une pomme de terre ou avec de petits bâtons. — A quoi devez-vous veiller ? Combien devez-vous avoir de bâtons ? Ils doivent être égaux quatre à quatre ; il en faut quatre grands, quatre moyens et quatre petits. — Vous construisez ainsi deux parallélépipèdes rectangles. — Répétition générale.

12^e leçon. — *Le point et la ligne droite.*

Je montre deux arêtes du cube, un élève vient indiquer avec la craie où elles se réunissent : Qu'avez-vous fait ? J'ai fait un point. — Faites en tous pareil au-dessous, au-dessous, à droite, à gauche du premier. Pour combiner cet enseignement avec celui du dessin, on reviendra ici sur les notions point initial, point moyen, point final.

Comment pourriez-vous définir le point que nous avons trouvé ici sur le cube ? Le point est l'endroit où deux arêtes se réunissent. — Combien trouvez-vous de points semblables dans le cube, le paral-

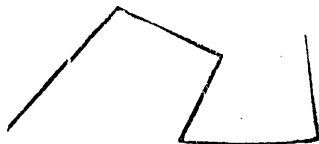
lélépipède, la règle, la classe ? Il nous paraît absolument inutile de leur faire remarquer ici que le point n'a pas d'étendue : cette notion n'est pas à leur portée ; elle ne pourra venir que plus tard.

Venez marquer à la craie une des arêtes supérieures du cube : faites sur vos ardoises ce qu'on vient de faire sur le cube. — Ce que vous avez tracé est une ligne droite. — Montrez où elle commence. — Qu'avez-vous montré ? Un point. — Comment l'appellerez-vous ? Le point initial. — Même chose pour le point final. Placez sur votre ardoises un point ; par tant de ce point, tracez une ligne droite : par où allez-vous la faire aller ?

Ne pourriez-vous pas la diriger d'un autre côté ? Comment pourriez-vous m'indiquer la direction qu'elle va suivre ? En plaçant le point final. — Placez-le et tracez la ligne. Combien faut-il de points pour déterminer une ligne ? Nommez-les. Placez encore un point initial et un point final ; par ces deux points, menez une ligne droite. Menez-en une autre par les deux même points : eh bien ? Je ne saurais pas. — Par deux points, combien peut-on mener de lignes droites ?

Si vous deviez aller d'ici à la porte, quelle ligne suivriez-vous ? — Une ligne droite. — Pourquoi ? Parce que c'est le chemin le plus court. — Réunissez deux points par une ligne la plus courte possible : quelle ligne avez-vous ? Dites cette propriété de la ligne droite.

Les élèves tracent des lignes droites dans diverses positions ; les faisant tenir ensemble, on obtient ligne brisée qui est formée de lignes droites placées dans différentes positions.



DEVOIR.

Les élèves lisent et copient les phrases suivantes : pour déterminer une ligne droite, il faut deux points : un point initial et un point final. — Par deux points, on ne peut mener qu'une seule ligne droite. La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

I.

DISTINCTION DE L'ARTICLE.

(*L'article simple est écrit en italique, et l'article contracté en petites majuscules.*)

L'enfant sourit à sa mère.—*La* pluie tombe.—*Le* boulanger pétrit le pain.—*La* voiture de mon frère rentre dans la cour.—*Le* prêtre console les malheureux.—*La* rivière a débordé et s'est répandue sur les prairies.—*Le* cultivateur met le blé dans le sac.—*L'*hiver et le froid approchent.—*Le* médecin donne ses soins AUX malades.—*Le* soleil dissipe les brouillards et les vapeurs.—*La* rose et l'œillet embellissent le jardin.—*L'*aigle plane dans les nues.—*L'*essieu de la voiture s'est cassé en route.—*La* place du marché est encombrée.—*L'*horloge du village sonne les heures et les demies.—*La* lune passe derrière le nuage.—*L'*eau DES sources est plus agréable que l'eau DES rivières.—*L'*officier commande AU soldat.—*Le* menuisier scie le bois et rabote la planche.—*La* blanchisseuse lave le linge.—*Les* bœufs et les chevaux sont AU champ.—*Les* feuilles DES arbres sont tombées.—*La* modestie rehausse l'éclat du savoir.—*La* sobriété entretient la santé.—*La* forêt borde la route.—*Le* chien gardera les habits.—*L'*oiseau est dans la cage.—*Les* vitres DU châssis sont cassées.—*Les* travaux DU laboureur sont terminés.—*Les* élèves jouent à la toupie dans la cour.

II.

(*Les élèves remplaceront les trois points par l'article convenable.*)

... guêpe a piqué ... enfant à ... main.
 — ... ânes mangent ... chardons.— ... homme est créé à ... image de Dieu.— ... prophètes ont annoncé ... venue de Jésus-Christ.— ... sécheresse fait fendre ... terre, et l'humidité fait gonfler ... bois.— ... chameaux portent ... voyageurs et ... marchandises dans ... désert.— ... grêle ravagea ... campagne ... mois dernier.— ... vache allaite son veau dans ... étable.— ... Dieu maudit ... serpent, et chassa Adam et Eve ... paradis terrestre.— ... talent et ... génie sont un don de Dieu.— ... maître instruit ... écolier.— ... cahiers et ... livres sont préparés.— ... plumes d'acier n'ont pas ... souplesse ... plumes d'ois.— ... Amérique fut découverte ...

quinzième siècle.— ... fouine et le renard sont ... fléau ... poulaillers.— ... beauté passe comme ... fleur.— ... gourmandise est un vice honteux.— ... paresse engendre ... misère.— ... abeille fournit ... miel.— ... intempérance ruine ... santé.— ... chaleur fait mûrir ... moissons et ... fruits.— ... charrette passe sur ... route.

Corrigé.

La guêpe a piqué l'enfant à la main.— Les ânes mangent des chardons.— L'homme est créé à l'image de Dieu.— Les prophètes ont annoncé la venue de Jésus-Christ.— La sécheresse fait fendre la terre, et l'humidité fait gonfler le bois.— Les chameaux portent les voyageurs et les marchandises dans le désert.— La grêle ravagea la campagne le mois dernier.— La vache allaite son veau dans l'étable.— Dieu maudit le serpent, et chassa Adam et Eve du paradis terrestre.— Le talent et le génie sont un don de Dieu.— Le maître instruit l'écolier.— Les cahiers et les livres sont préparés.— Les plumes d'acier n'ont pas la souplesse des plumes d'ois.— L'Amérique fut découverte au quinzième siècle.— La fouine et le renard sont le fléau des poulaillers.— La beauté passe comme la fleur.— La gourmandise est un vice honteux.— La paresse engendre la misère.— L'abeille fournit le miel.— L'intempérance ruine la santé.— La chaleur fait mûrir les moissons et les fruits.— La charrette passe sur la route.

J. O. C.

DICTÉE SYNTAXIQUE.

DU NOMBRE DES NOMS PROPRES.

Au début de l'ère chrétienne, à travers des tempêtes de sang, nombre d'actes et de documents historiques ont été sauvés intégralement. Aussi, à l'aurore de temps plus calmes, l'Orient et l'Occident ont vu les travaux des Eusèbe, des Socrate, des Sozomène et d'autres.

(LÉON XIII.)

Grâce à l'imprimerie, nous sommes tous contemporains. Je converse avec Homère et Cicéron : les Homères et les Cicérons des siècles à naître converseront avec nous

(LAMARTINE.)

Hélas ! c'est pour juger de quelques nouveaux airs, Ou des deux Poinssinet lequel fait mieux les vers.

(RULHIÈRES.)

Ma gloire a disparu comme une ombre légère ;
 Autour de moi je vois épars
 Les antiques débris du trône des Césars,
 Ensevelis dans la poussière.

(C. DELAVIGNE.)

Les actionnaires, un peu froissés dans leurs ambitions, concurent l'idée de consacrer à la gastronomie le vaisseau qu'ils avaient cru destiné à former des *Duquesnes* et des *Barts* ; et, au lieu d'un capitaine, lui donnèrent pour commandant un chef de cuisine.

L'Espagne s'honore d'avoir produit les deux *Sénèque*.

(RAYNOUARD)

Les pyramides de l'Égypte s'en vont en poudre, et les graminées du temps des *Pharaons* subsistent encore.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

Cet incendie (l'incendie du petit séminaire de Ste-Thérèse) doit-il être le couronnement de tant de sacrifices, de labeurs ? Est-ce ainsi que doit finir l'œuvre des *Ducharme* et des *Duquet* ?

(G.-A. NANTEL.)

Là brillent d'un éclat immortel les vertus politiques, morales et chrétiennes des *Letellier*, des *Lamoignon* et des *Montausier* ; là les reines, les princesses, les héroïnes chrétiennes, reçoivent une couronne de louange qui ne périra jamais ; là *Turenne* paraît aussi grand qu'il l'était à la tête des armées et dans le sein de la victoire.

(L'abbé COLLIN.)

Il fallait que tous ces hommes, et surtout les de *Boucherville*, les *Ross*, les *Beaubien*, les *Archambault*, et bien d'autres, eussent commis de bien grands crimes, pour être à la hauteur de tels qualificatifs.

(Le Paqs, le Parti et le Grand Homme.)

Les premiers *Plines* que possède la bibliothèque du Roi, sont d'une conservation parfaite.

(VALERY.)

Eh ! toute votre province a été mise en prison par cet homme-là (sir John Colborne) ! Vos *Viger*, vos *Lafontaine*, vos *Morin*, vos *Girouard*

(Le Fantasque.)

Parlez au bibliophile des vieux livres, des belles éditions, des *Elzéviros* non rognés.

(J. JANIN.)

Si les qualités morales se transmettaient par la naissance, on verrait des races invariables de *Socrates*, de *Catons*, de *Nérons*, de *Tibères*.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

France, du milieu des alarmes,
 La noble fille des *Stuarts*,
 Comme en ce jour qui voit ses larmes,
 Vers toi tournera ses regards.

(BÉRANGER.)

M. V. s'adresse à sir ** et lui dit en anglais qu'il regrette de ne pouvoir lui parler en sa langue maternelle, la langue des *Châteaubriand*, des *Bossuet*, des *Fénelon*, des *Montesquieu*, des *Guil-laume Barthe* !

(Le Fantasque.)

Gardez-vous de croire que quelqu'un ait écrit en français depuis le règne de Louis XIV. La moindre femmelette de ce temps-là vaut mieux pour le langage que les *Jean-Jacques*, les *Diderot*, les *d'Alembert*, contemporains et postérieurs.

(P.-L. COURIER.)

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. LES CROCODILES.

Les crocodiles ont une grande stature ; leur longueur dépasse quelquefois trente pieds. Leur dos et leur queue sont protégés par de grandes écailles ; leur bouche est fendue jusqu'aux oreilles ; chaque mâchoire est garnie d'une seule rangée de dents pointues. Ils habitent les fleuves et les lacs de la zone torride ; ils nagent bien, et courent très vite en ligne droite, mais ils ne changent pas facilement de direction, et l'on peut, en tournant, échapper à leur poursuite. Cela tient à la disposition des vertèbres de leur col.

Ces reptiles sont très voraces : ils attaquent même l'homme et les grands animaux. Un tigre vient-il se désaltérer au bord d'un lac, tout à coup il est saisi au museau par une paire de mâchoires qui retiennent les siennes ; privé ainsi du secours de ses terribles canines, il se sert de ses griffes contre le crocodile qui l'a attaqué, et cherche à lui arracher les yeux. Les deux ennemis sont entraînés au fond des eaux, où l'un est noyé, où l'autre, devenu aveugle, périt promptement. Les crocodiles ne peuvent avaler dans l'eau ; s'ils ont une proie, ils la cachent dans les ruisseaux, et la mangent quand elle commence à se putréfier.

II. LES CROCODILES (Suite).

On sait quelle était la vénération des anciens Égyptiens pour le crocodile. Ils l'adoraient, le nourrissaient, l'ornaient de bijoux, et l'embaumaient après sa mort.

Un fait bien singulier est constaté dans l'histoire du crocodile : un petit oiseau, le pluvier, entre sans crainte dans l'énorme gueule du reptile, y reste impunément pendant plusieurs heures, et en sort quand il lui plaît. Voici comment s'explique ce phénomène.

Le crocodile, pour dormir et digérer, est obligé de sortir de l'eau et de se rendre à terre. Dans la gueule que l'animal tient ouverte pendant son sommeil, pénètrent par myriades des espèces de fourmis qui viennent se repaître des débris des matières animales retenues entre les dents du crocodile, et dont celui-ci ne peut se débarrasser avec sa langue, qui est immobile. Ces insectes le font cruellement souffrir par leurs morsures. Or, le pluvier, qui est friand de ces insectes, est attiré par le désir de s'en repaître, et le crocodile, se sentant soulagé par ce nouvel hôte, l'épargne, le laisse s'installer, et pousse même la reconnaissance jusqu'à l'avertir, par un mouvement particulier, lorsqu'il veut s'enfoncer dans les eaux : alors le pluvier prend son vol et disparaît. (Extrait des *Petites Lectures*.)

III. MOYEN DE GUÉRIR LES ANTIPATHIES.

Il arrive souvent qu'une personne vous inspire une antipathie, c'est-à-dire un sentiment de répugnance ou même une sourde inimitié qui vous rend sa présence pénible. Il faut se guérir d'une semblable disposition.

Un savant très distingué de notre temps indique un moyen de cure complète dont il a fait preuve sur lui-même.

Je rencontrais souvent à l'Académie, dit-il, un petit homme d'un visage ingrat, que je ne pouvais regarder sans éprouver je ne sais quel malaise ; j'étais obligé de lui tourner le dos ou de baisser les yeux pour qu'il ne s'aperçût point de la mauvaise impression qu'il faisait sur moi. La situation devenait de jour en jour plus insupportable, car il venait assidûment à la Bibliothèque, et semblait me chercher avec l'empressement que j'aurais voulu mettre moi-même à le fuir.

A la fin, songeant un matin dans mon lit, je jetai un cri de joie : j'avais trouvé un expédient qui devait chasser mon antipathie, et dans le cours de la semaine je l'exécutai avec succès. Je parvins à rendre un service à cet homme, peu de chose à la vérité, mais il fut obligé de m'exprimer sa reconnaissance. Son visage alors me parut beau et aimable : depuis ce temps, je ne le vois jamais venir à moi sans un sentiment de plaisir.

IV. LE TAMANOIR.

Le fourmilier est un mammifère de

l'ordre des édentés. On en connaît plusieurs espèces qui toutes appartiennent à l'Amérique méridionale.

La grande espèce qu'on trouve au Brésil, à la Guyane, au Paraguay, est désignée sous le nom de *tamanoir*. Sa longueur ordinaire est de quatre pieds et demi à six pieds. Son corps est couvert de poils rudes au toucher, ronds près du corps et aplatis à leur extrémité, plus courts sur la tête et sur les parties antérieures, et formant une espèce de crête sur la ligne du dos, depuis le cou jusqu'à la racine de la queue.

Celle-ci est fort longue ; les poils qui la couvrent ont plus de dix pouces, et sont disposés en panache. Lorsque l'animal marche tranquillement et sans être inquiet, il la laisse traîner ; mais quand il a quelque motif d'irritation, il l'agite fréquemment avec brusquerie et la relève ; il s'en sert aussi lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil.

Les pattes du tamanoir sont munies d'ongles noirs, solides, dont il se sert pour grimper et pour saisir les corps. Sa tête est droite et s'allonge en forme de trompe tronquée ; dans sa plus grande largeur, elle n'égale pas la grosseur du cou. Ses yeux sont petits, enfoncés et noirs ; les paupières sans cils ; les oreilles petites et arrondies ; la bouche n'est qu'une petite fente horizontale, entièrement dépourvue de dents. A quoi lui servirait une grande ouverture pour absorber la nourriture que la nature lui a destinée ?

V. LE TAMANOIR (*Suite*).

Cette nourriture, en effet, consiste uniquement en fourmis et en termès. Il traîne sur les immenses fourmières répandues sur le sol de l'Amérique méridionale sa langue charnue, très flexible, longue de plus de deux pieds, se repliant dans la bouche, lorsqu'elle y rentre tout entière, enduite d'une humeur visqueuse et gluante ; il la retire avec les fourmis qui y sont prises et qu'il avale. Il répète cet exercice jusqu'à ce qu'il soit rassasié, et cela avec tant de rapidité que, dans une seconde, il tire et rentre deux fois sa langue chargée d'insectes. Ses griffes lui servent à gratter la terre pour faire sortir les fourmis de leurs retraites ou pour démolir les dômes solides que se bâtissent les termès ; elles sont en même

temps son unique défense, et il s'en sert avec beaucoup de vigueur.

Les blessures qu'il fait sont profondes et dangereuses, tandis que son poil touffu et son cuir épais le couvrent comme une cuirasse.

Le tamanoir vit solitaire; il marche la tête baissée; il traverse aisément à la nage les plus larges rivières; il peut soutenir longtemps l'absence de tout aliment. D'ailleurs, il passe une grande partie de ses journées à dormir, couché sur le côté, la tête entre les jambes de devant, couvert par sa queue, et comme dit le proverbe : *Qui dort dine*.

Les tamanoirs s'approprient aisément; on en a transporté des vivants en Europe en leur donnant de la mie de pain, de très petits morceaux de viande et de la farine délayée dans de l'eau. (Extrait des *Petites Lectures*.)

VI. LES MARONITES.

Les Maronites occupent les vallées les plus centrales et les chaînes les plus élevées du groupe principal du mont Liban, depuis les environs de Bayruth (1) jusqu'à Tripoli de Syrie. Les pentes de ces montagnes, qui versent sur la mer, sont fertiles, arrosées de fleuves nombreux et de cascades intarissables : ils (1) y récoltent la soie, l'huile, l'orge et le blé. Les hauteurs sont presque inaccessibles, et le rocher nu perce partout les flancs de ces montagnes; mais l'infatigable activité de ce peuple (2), qui n'avait d'asile sûr pour sa religion que derrière ces pics et ces précipices, a rendu le rocher même fertile; il a élevé d'étage en étage, jusqu'aux dernières crêtes, jusqu'aux neiges éternelles, des murs de terrasses formés avec des blocs de roche roulante (3); sur ces terrasses, il a porté le peu de terre végétale que les eaux entraînent dans les ravins, et a pilé la pierre même pour rendre sa poussière féconde en la mêlant à ce peu de terre, et il a fait du Liban tout entier un jardin converti de mûriers, de figuiers, d'oliviers et de céréales. Le voyageur ne peut revenir de son étonnement quand, après avoir gravi pendant des journées entières les parois à pic des montagnes, qui ne sont qu'un bloc de rocher, il trouve tout à coup dans les enfoncements d'une gorge élevée, ou sur le plateau d'une pyramide de montagnes, un beau village bâti de pierres blanches (4), peuplé d'une nom-

breuse et riche population, avec château mauresque au milieu, un monastère dans le lointain, un torrent qui roule son écume au pied du village, et tout autour un horizon de végétation et de verdure où les pins, les châtaigniers, les mûriers, ombragent la vigne ou les champs de maïs et de blé. (LAMARTINE.)

(1) On écrit aussi *Bairouth*, *Bérouth*, *Beirout* et *Beyrouth*.

(2) Les Maronites.

(3) Nous préfererions *roches roulantes*.

(4) Nous pourrions aussi écrire *pierre blanche*.

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

(Attirer spécialement l'attention des élèves sur la signification des mots en italique.)

On appelle *boulaie* un champ planté de bouleaux.

On n'est point apte à régner sur les Français sans avoir entendu siffler le *boulet*.

(CHATEAUBRIAND.)

On le *boulait* continuellement, et toujours il revenait à la charge.

De tous côtés nous remarquions des villages bien bâtis, des *bourgs* qui égalaient des villes.

(FÉNELON.)

Les Arabes et les Indiens font des toiles avec la *bourre* du palmier.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

On enfonce la *bourre* avec la baguette.

Cette mère *bourre* son enfant de pâtisserie.

La Suède ne vend que du *brai*, du goudron, des planches, du poisson et des métaux grossiers.

(RAYNAL.)

Et nos libertés auront peine à sortir d'ici les *braies* nettes.

(MOLIÈRE.)

Le cheval hennit, l'âne *braill*; ce qui se fait par un cri très long, très désagréable et discordant, par dissonances alternatives, de l'aigu au grave et du grave à l'aigu.

(BUFFON.)

Mon *brick* napolitain, qui sommeillait la veille, Sur ses agrès tremblants s'émuet, frémit, s'éveille.

(C. DELAVIGNE.)

Cette caisse porte sur une voûte de *briques* (1).

(BUFFON.)

Des *brigands* ravageaient les provinces.

(LE SAGE.)

Brigant l'honneur de vous servir, ces hommes

s'estimeront heureux des moindres charges que vous leur confierez.

Chaque jour en butte à des *brocards* nouveaux, Il est tympanisé dans cinq ou six journaux. (DELAVILLE)

Il est là, seul, assis sous un dais de *brocart*, (V. Hugo.)

A peine les chiens eurent-ils pénétré dans les taillis qu'ils lancèrent un *broquart*. (POITEVIN.)

On a surnommé le *brochet* le requin de rivière. (POITEVIN.)

Le *brou* des noix sert à divers usages selon qu'il est préparé. (ACADÉMIE.)

Les cerfs aiment le *broul*. (ACADÉMIE.)

Bruir une étoffe, c'est l'imbiber de vapeur pour l'amollir.

Le serpent à sonnettes fait *bruire* sous l'herbe ses sinistres grelots. (BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

Quelquefois la Mort se pare des l'ambeaux de la pourpre ou de la *bure* dont elle a dépouillé le riche et l'indigent. (CHATEAUBRIAND.)

Les ouvriers étaient éloignés de la *bure*.

Ils ne *burent* que de l'eau, et ne mangèrent que des légumes crus.

J'ai *bu* chaud, mangé froid, j'ai couché sur la dure. (RÉGNIER.)

Pygmalion la fit boire la première; elle *but* sans crainte. (FÉNELON.)

Pourvu qu'à son *but* un courtisan arrive, On l'applaudit toujours, quelque route qu'il suive. (BOURSAULT.)

On appelle *bute* l'instrument qui sert à couper la corne des chevaux.

C'est à quoi je *bute*. (ACADÉMIE.)

Franklin, que tout le monde admirait, fut pendant plusieurs années en *butte* aux plus violentes injures. (MIGNET.)

Ce cheval *butte* sans cesse.

On *butte*, pour les conserver pendant l'hiver, les plantes potagères, le maïs, les pommes de terre, etc., pour soutenir leurs tiges et favoriser leur accroissement par l'amas de nouvelle terre dont on les entoure. (BESCHERELLE.)

(1) Ou *brique*.

J. O. C.

Phrases à corriger.

1. Cet hommage rendu à l'ancien vice-consul français et au doyen de la colonie était vraiment digne de lui et des nombreux services qu'il a rendu à ses compatriotes en ce pays.

2. A Pest, on croit que les troubles qui ont eu lieu en Croatie ne sont que les avants-coureurs d'un soulèvement slave contre la domination autrichienne.

3. *L'Univers* annonce que deux missionnaires catholiques ont succombés à la suite des mesures prises par les Hovas. Le P. de Bultz et le F. Brutail seraient morts à peu près de faim.

4. Les Fonds Baptismaux sont fermés par un couvert en cuivre doré, et entourés d'une balustrade en cuivre.

5. Il y a au lac des Deux-Montagnes une maison d'éducation tenue par les Sœurs de la Congrégation de N.-Dame. Cette maison est une des premières qui fut fondée après la maison-mère.

6. En 1871, il a réuni en un volume la fine fleur de ces imitations, et a mis sur le couvert: *Causeries du Dimanche*.

7. Mais je veux en finir avec cette misères que M. F. a cru intéressante pour le public, et qui doit l'ennuyer.

8. L'auteur a complètement résolu le problème économique qui consiste à faire le plus de volumes possibles, avec le moins de pages possibles, et le plus de pages possibles, avec le moins de lignes possibles.

9. Les détails sont navrants et brisent les cœurs. Les morts se comptent par dizaine de milles; les survivants sont sans abri sans pain, dans la plus profonde des misères. Seuls les secours humains seraient impuissants à soulager tous ces maux et à conjurer ces fléaux. C'est le moment de redoubler de piété et de foi; de multiplier les prières pour apaiser la divine justice et détourner ses coups terribles.

10. Il était comme un rocher inébranlable contre lequel venait battre vainement, se briser et mourir les flots tumultueux et boueux du siècle.

11. Un miracle a eu lieu: une dame perclue de ses jambes a été guérie.

12. Les regrets et l'humiliation patriotique qu'ont causée à tous les bons citoyens les événements d'hier, ne doivent nous faire exagérer l'importance de cette fâcheuse démonstration.

13. Le roi Alphonse est parfaitement satisfait des explications que lui a donné Jules Ferry au nom du gouvernement français.

14. Une des choses qui nous plaît le plus, c'est le naïf, mais c'est aussi le style le plus difficile à attrapper.

15. Dans le plus grand nombre de nos collèges classiques, on y reçoit une éducation soignée, mais dans plusieurs aussi le niveau des études laisse à désirer.

16. Malgré les sacrifices qu'il s'est déjà imposés, le Séminaire a fait ajouter un étage à l'école de la rue Cotté.

17. Donnez à vos enfants une éducation virile pour qu'ils soient en mesure de supporter et de triompher des rudes combats de la vie.

18. L'adresse était très élogieuse, et rappelaient les nombreux services que ce zélé et intelligent fonctionnaire a rendu au public pendant le cours de sa longue carrière.

19. Près de lui, sont deux personnages que nous ne décrirons pas, de peur que nos lecteurs les reconnaissent.

Corrections.

1. qu'il a rendus.....
2. les avant-coureurs
3. ont succombé.....
4. Les fonts baptismaux sont fermés par un couvercle.....
5. qui furent fondées
6. sur la couverture.....
7. a crue intéressante.....
8. le plus de volumes possible avec le moins de pages possible, et le plus de pages possible avec le moins de lignes possible.
9. par dizaines de mille..... pour apaiser la divine justice.....
10. contre lequel venaient.....
11. percluse.....
12. qu'ont causés.....
13. que lui a données.....
14. qui nous plaisent le plus..... attrapper.
15. on reçoit.....
16. qu'il s'est déjà imposés.....
17. de supporter les rudes combats de la vie et d'en triompher.
18. rappelait..... a rendus.....
19. ne les reconnaissent.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Une vache donne en moyenne 5 pots de lait par jour. On demande le produit d'une année à 7 centins le pot.

Réponse : 1825 pots, \$127.75.

Solution :

$365 \times 5 = 1825$ pots, quantité de lait que donne la vache par année.

$1825 \times \$0.07 = \127.75 , pro-luit d'une année.

II. Un fermier n'a terminé sa moisson qu'à près 54 journées de travail. Il a donné à ses ouvriers \$194.40, et il estime que la nourriture qu'ils lui ont consommée représente une valeur de \$97.20. A combien s'est élevée par jour la dépense tant pour le salaire que pour la nourriture ?

Réponse : \$5.40.

Solution :

$\$194.40 + \$97.20 = \$291.60$, dépense totale.

$\$291.60$

$\frac{\$291.60}{54} = \5.40 , dépense par jour.

III. Trois ouvriers travaillant chez un patron ont donné : le premier 23 journées de travail, le deuxième 18 journées et le troisième 13. Les deux derniers ont reçu \$93, et le premier a eu en proportion. Combien celui-ci a-t-il dû recevoir ?

Réponse : \$84.

Solution :

$18 + 13 = 32$, somme des journées de travail des deux derniers ouvriers.

$\frac{\$93}{32} = \3 , salaire d'une journée

de travail.

$\$3 \times 28 = \84 , somme qu'à dû recevoir le premier ouvrier.

IV. On dépense pour fr. 438 de foin à 8 cent. le kilogramme, pour la nourriture d'un bœuf pendant une année. Combien de kilogrammes de foin consomme-t-il en moyenne par jour ? (L'Éducateur.)

Réponse : 15 kilogrammes.

Solution :

Fr. 438 ou 43800 cent. $\div 8 = 5475$ ki-

logrammes, quantité de foin que le bœuf consomme dans une année.

$$\frac{5475}{365} = 15 \text{ kilogrammes, ce qu'il}$$

consomme dans une journée.

V. Un voyageur doit parcourir 864 milles en 27 jours ; mais, au moment de partir, il éprouve trois jours de retard. De combien de milles par jour doit-il augmenter sa marche afin d'arriver au jour indiqué ?

Réponse : 4 milles.

Solution :

$$\frac{864}{27} = 32, \text{ nombre de milles}$$

que le voyageur devait parcourir par jour, s'il n'eût éprouvé aucun retard.

$$\frac{864}{24} = 36, \text{ nombre de milles}$$

qu'il doit faire par jour à cause du retard qu'il a éprouvé.

$$36 - 32 = 4, \text{ nombre de milles dont il devra augmenter sa marche par jour.}$$

VI. Quel est le capital qui au taux de 4.75 % rapporte \$2375 par an ?

Réponse : \$50.000.

Solution :

$$\frac{\$2375 \times 100}{4.75} = \frac{\$237500}{4.75} =$$

\$50.000, capital demandé.

VII. Un entrepreneur est payé fr. 700 pour creuser un fossé. Quel est son bénéfice s'il paie à ses ouvriers fr. 1.65 le mètre cube ? Longueur du fossé, 12^m5 ; largeur, 8^m4 ; profondeur, 3^m7. (L'Éducateur.)

Réponse : fr. 58.98.

Solution :

$$12.5 \times 8.4 \times 3.7 = 388.5 \text{ mètres cubes de terre à enlever.}$$

$$388.5 \times \text{fr. } 1.65 = \text{fr. } 641.02, \text{ somme payée aux ouvriers.}$$

$$\text{fr. } 700.00 - \text{fr. } 641.02 = \text{fr. } 58.98, \text{ bénéfice de l'entrepreneur.}$$

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. Une page d'écriture contient un certain nombre de lignes, et chaque ligne un certain nombre de lettres : si la page contenait 3 lignes de plus et chacune de ces lignes 4 lettres de plus, le nombre des lettres serait augmenté de 224 ; mais si l'on met 2 lignes de moins et dans chaque ligne 3 lettres de moins, la page aurait 145 lettres de moins. On demande le nombre de lignes que contient la page, et le nombre de lettres contenues dans chaque ligne. (TERQUEM.)

Réponse : 29 lignes, 32 lettres.

Solution :

Soient x = le nombre de lignes cont. dans la page,

Et y = le nombre de lettres cont. dans chaque ligne ;

Alors, d'après les conditions du problème,

$$(x + 3)(y + 4) = xy + 224,$$

$$xy + 3y + 4x + 12 = xy + 224,$$

$$4x + 3y = 212 ; \quad (1)$$

$$(x - 2)(y - 3) = xy - 145,$$

$$xy - 2y - 3x + 6 = xy - 145,$$

$$3x + 2y = 151. \quad (2)$$

Multiplions (1) par 3 et (2) par 4 :

$$12x + 9y = 636, \quad (3)$$

$$12x + 8y = 604. \quad (4)$$

Retranchons (4) de (3) :

$$y = 32 \text{ lettres.}$$

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (1) :

$$4x + 96 = 212,$$

$$4x = 116 ;$$

$$\text{D'où } x = 29 \text{ lignes.}$$

II. n'y a pas longtemps, disait quelqu'un, que l'hectolitre d'orge valait 2 cent. de moins, et l'hectolitre de seigle 3 cent. de moins qu'aujourd'hui. Alors le prix de l'orge était à celui du seigle comme 10 est à 7 ; aujourd'hui ce rapport est comme 4 est à 3. Quel est le prix actuel de l'orge et du seigle ? (TERQUEM.)

Réponse : l'orge, 32 centimes ; le seigle, 24 centimes.

Solution :

Soient $x =$ le prix actuel de l'orge,
Et $y =$ le prix actuel du seigle.
D'après les données du problème,

$$\frac{x}{y} = \frac{4}{3},$$

$$\begin{aligned} 3x &= 4y, \\ 3x - 4y &= 0; \quad (1) \end{aligned}$$

$$\frac{x-2}{y-3} = \frac{10}{7},$$

$$\begin{aligned} 7x - 14 &= 10y - 30, \\ 7x - 10y &= 16. \quad (2) \end{aligned}$$

Multiplions (1) par 7 et (2) par 3 :

$$\begin{aligned} 21x - 28y &= 0, \quad (3) \\ 21x - 30y &= -38 \quad (4) \end{aligned}$$

Retranchons (4) de (3) :

$$2y = 48;$$

D'où $y = 24$ centimes, prix actuel du seigle.

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (1) :

$$\begin{aligned} 3x - 96 &= 0, \\ 3x &= 96; \end{aligned}$$

D'où $x = 32$ centimes, prix actuel de l'orge.

III. Quelqu'un a deux tonneaux, et dans chacun une certaine quantité de vin. Il verse du premier dans le second autant qu'il y en a déjà, ensuite du second dans le premier autant qu'il y en a dans le premier, et de nouveau dans le second autant qu'il y en a déjà. Il se trouve que dans chacun il y a 16 décalitres. Combien y avait-il de décalitres dans chaque tonneau ? (TERQUEM.)

Réponse : dans le 1er 22, et dans le 2d. 10.

Solution :

Représentons par x le contenu du 1er tonneau, et par y celui du 2d. Après le

1er versement, le premier tonneau aura $x - y$, et le second $2y$; — après le 2e versement, le premier tonneau aura $2(x - y)$, et le second $3y - x$; — après le 3e versement, le premier tonneau aura $3x - 5y$, et le second $6y - 2x$. Mais, d'après les données du problème, chacun des tonneaux, le dernier versement effectué, contient 16 décalitres : alors

$$\begin{aligned} 3x - 5y &= 16, \quad (1) \\ -2x + 6y &= 16. \quad (2) \end{aligned}$$

Multiplions (1) par 2 et (2) par 3 :

$$\begin{aligned} 6x - 10y &= 32, \quad (3) \\ -6x + 18y &= 48 \quad (4) \end{aligned}$$

Additionnons les équations (3) et (4) :

$$8y = 80;$$

D'où $y = 10$ décalitres, contenu du 2d tonneau.

Remplaçons y par sa valeur dans (1) :

$$\begin{aligned} 3x - 50 &= 16, \\ 3x &= 66; \end{aligned}$$

D'où $x = 22$ décalitres, contenu du 1er tonneau.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS.

Les tremblements de terre. — Le plus remarquable, dit la *Tribune*, est peut-être celui qui détruisit la célèbre ville d'Antioche, au commencement de l'ère chrétienne. En l'année 115, cette ville fut complètement démolie lors de la visite de l'empereur Trajan, qui a été lui-même blessé.

En 458, elle fut de nouveau détruite. Mais le tremblement le plus désastreux arriva en 526, alors que, suivant Gibbon, pas moins d'un quart des habitants d'Antioche fut enseveli sous les décombres.

La Syrie fut visitée en 1153 par un terrible tremblement qui causa une perte de vie de 20,000 habitants. En 1268, 60,000 personnes ont péri en Cilicie par la même cause.

En 1531, à Lisbonne, dans le Portugal, 1,500 maisons furent démolies, et 30,000

personnes ensevelies sous les ruines, et plusieurs villages voisins furent engloutis. Le premier de novembre 1755, la ville de Lisbonne fut visitée de nouveau par le plus terrible tremblement de terre que l'on n'a jamais eu. "Le bruit qui précède la plupart des tremblements, dit un écrivain français, fut suivi immédiatement d'un grand choc, qui détruisit la principale partie de la ville. Les eaux de la mer se retirèrent, laissant le rivage à sec, et se précipitèrent une minute plus tard vers la ville sous la forme d'une énorme vague haute de plus de cinquante pieds. On croit que 60,000 personnes ont péri dans l'espace de six minutes. La partie de la ville qui fut couverte pour toujours par les eaux de la baie, fut engloutie à une profondeur de 600 pieds."

En 1667, dans le royaume de Naples, un tremblement ruina 30 villes et villages, et il y eut 70,000 pertes de vie.

En 1667, à Schamaki, un tremblement de terre dura pendant trois mois; 80,000 personnes périrent.

Au mois de septembre 1693, il y eut en Sicile un tremblement qui détruisit 54 villes et faubourgs et 300 villages; la ville de Catane, située au nord du mont Etna, disparut avec ses 18,000 habitants; dans cette catastrophe, il ne périt pas moins de 100,000 personnes.

En 1703, Yeddo, dans le Japon, fut détruit par un tremblement de terre, et le nombre des morts s'éleva à 200,000; et au 30 novembre 1731, 100,000 personnes périrent à Pékin, en Chine.

Le 7 juin 1755, Kaschan, au nord de la Perse, fut démolie par un tremblement de terre, et il y eut 40,000 pertes de vie.

Le grand tremblement de terre de 1783 dans la Calabre a causé la mort à 100,000 personnes, et s'est fait sentir dans une grande partie de l'Europe.

Le 4 février 1797, tout le pays compris entre Santa Fé et Panama a été détruit, y compris Cuzco et Quito, et 40,000 habitants ont péri dans cette dernière ville.

Enfin les 13 et 15 août 1868, les villes d'Arequipa, d'Iquique, de Taqua et de Chincha et plusieurs petites villes du Pérou et de l'Equateur furent affreusement dévastées par des tremblements de terre; 25,000 personnes périrent, et 30,000 propriétés détruites s'éleva à \$300,000,000.

— *Les grandes fortunes en Angleterre.* — L'*Economiste Français* publie, d'après le *Financial reform Almanach*, des renseignements fort intéressants sur l'accaparement de la fortune dans le Royaume-Uni. Il en résulte que le nombre de personnes possédant chacune plus de deux mille hectares de terre, est de 2,238.

Le tableau du *Financial reform Almanach* pour 1883 nous donne :

1,011 propriétaires fonciers possédant plus de 6,250,000 francs.

Ci : 6,250,000 fr

dont 439 12,500,000 fr

et 176..... 25,000,000 fr

de valeurs mobilières.

Voici maintenant le tableau de l'état major des grands seigneurs fonciers de l'antique Albion :

Noms	Superficies possédées en hectares	Evaluation des fortunes foncières en millions de francs.
Duc de Norfolk.....	18,000	225
Marquis de Bute.....	47,000	193
Duc de Buccleugh...	185,000	192
Duc de Northumberland.....	75,000	147
Sir J. W. Ramsden..	28,000	146
Duc de Devonshire..	78,000	143
Comte de Derby.....	26,000	142
Duc de Bedford.....	35,000	118
Duc de Hamilton.....	63,000	117
Duc de Portland.....	65,000	116
Comte Fitz Williams	46,000	113
Duc de Sutherland...	488,000	108
Lord Tredegar.....	16,000	104
Comte de Dudley...	10,000	103
Lord Cathorpe.....	3,000	102
Lord Haldon.....	4,000	31
Marquis d'Anglesey..	10,000	90
Totaux.....	1,197,000	2,250

Environ neuf mille personnes partagent le quart de la fortune totale du Royaume-Uni !

"Ce sont là, même pour un peuple de trente-cinq millions d'âmes, dit l'*Economiste*, des proportions anormales. Il n'y a que l'Angleterre au monde qui soit si riche en riches et elle nous permettra de ne pas lui envier cette supériorité. Est-ce à dire que nous soyons de ceux qui contestent l'influence fécondante des grandes fortunes librement constituées en dehors de tout monopole ? Non, certes. Mais les révélations auxquelles nous venons d'être conduit accusent dans l'économie générale de l'Angleterre un vice constitutionnel !

Les millionnaires, dans le mouvement économique des peuples, jouent le rôle que jouent, pour la distribution des eaux, ces hauts et vastes réservoirs dont le contenu alimente et dont la pression stimule la circulation. Il nous semble qu'en Angleterre les pompes de ces réservoirs-là aspirent trop ou du moins ne refoulent pas assez."

—Le *Times* de Londres exprime l'opinion que les Etats-Unis sont actuellement plus riches que l'Angleterre. En faisant l'estimation des travaux publics, navires, chemins de fer, maisons, bestiaux, etc., il arrive, pour nos voisins, au chiffre de \$49,770,000,000, et pour l'Angleterre, à celui de \$40,000,000,000. La richesse de chaque individu est portée en Angleterre, à \$1,160, et aux Etats-Unis, à \$995. Quant à la production, en prenant le chiffre de 100 comme total, la proportion assignée au travail serait, en Angleterre de 56, celle du capital, de 21, et celle du gouvernement 23. Aux Etats-Unis, les mêmes proportions seraient respectivement de 72, 28 et 5; et en France, de 41, 36 et 23.

—Les revenus de l'exercice 1883-84 jusqu'au 31 août pour le Dominion ont été de \$5,429, 311 29, et les dépenses de \$4,370,566,98.

Les revenus du mois de septembre se sont élevés à \$2,960,670,04 et les dépenses à \$1,761,444,91.

Nous avons donc un total de revenus \$8,380,981.33 et un total de dépenses de \$6,131,857.89.

Il nous reste pour les trois premiers mois de l'exercice un excédant de \$2,249,023.44

Voilà certainement un beau résultat.

L'Europe armée.—Le dernier numéro de la *Revue maritime et coloniale* contient une étude intéressante sur la comparaison du personnel combattant et technique dans les principales marines de l'Europe.

L'Angleterre dépense pour sa marine de guerre 268 millions de francs.

La France, 200.

L'Allemagne, 50.

L'Italie, 50.

L'Espagne, 26.

L'Autriche, 22.

L'Angleterre a 5 arsenaux et 565 bâtiments, dont 196 en moyenne sont armés dans les circonstances ordinaires, 2,024 officiers de vaisseaux, 1,339 officiers de

vaisseaux, 1,339 officiers de vaisseaux embarqués.

La France, 5 arsenaux, un matériel flottant de 500 navires, dont 120 ordinairement armés, 1567 officiers de vaisseaux, 753 de vaisseaux embarqués.

L'Allemagne, un chantier à Dantzig, 90 bâtiments, dont 16 ou 18 armés toute l'année; 373 officiers de vaisseaux, 131 officiers de vaisseaux embarqués.

L'Italie, 3 arsenaux, 74 bâtiments, dont 35 armés, sans compter 6 torpilleurs et 9 autres tous prêts à être armés.

L'Espagne, 3 arsenaux et 82 navires, 819 officiers de vaisseaux.

L'Autriche, un arsenal, 58 navires de guerre, dont 27 ou 28 armés, 518 officiers, dont 476 du service naval et 41 sédentaires. Le nombre des officiers embarqués est de 235.

Quant à l'organisation des cadres de réserves, l'Italie, la Russie, la Turquie et la Grèce sont les seules puissances maritimes qui n'en possèdent point.

—Savez-vous que sur la carte du globe le Canada figure parmi les pays qui ont le plus d'étendue.

Il n'est dépassé que par la Russie qui a une superficie de 8,138,541 milles carrés.

Par la Chine, qui en a 4,560,107.

Par les Etats-Unis, dont l'étendue est de 3,602,990 milles carrés.

Par le Brésil, qui compte 3,218,166 milles carrés.

Le Canada vient immédiatement après ces quatre puissances avec 3,204,381 milles carrés.

—Au 1er juillet 1882, il y avait dans l'île de Madagascar 316 postes ou stations catholiques, 170 églises construites, 54 en construction, 350 maîtres et maîtresses d'école ou catéchistes, 48 missionnaires prêtres, dont 1 indigène, et 80,905 fidèles. Les écoles de la mission étaient fréquentées par 19,103 enfants, dont 9,134 garçons et 9,969 filles.

Ces beaux fruits du zèle et des sueurs des RR. PP. Jésuites, l'enfer voudrait les anéantir en obtenant l'expulsion des missionnaires; mais le catholicisme a déjà jeté de trop profondes racines dans cette grande île, pour que les violences actuelles puissent l'en déraciner complètement. Dieu entendra les soupirs et les

vœux d'un si grand nombre de néophytes désolés.

—*Population catholique.*—Un savant vient de dresser le tableau suivant du mouvement de la population catholique depuis le premier siècle de l'ère chrétienne :

1er siècle.....	500,000
2e —	2,000,000
3e —	5,000,000
4e —	10,000,000
5e —	15,000,000
6e —	20,000,000
7e —	25,000,000
8e —	30,000,000
9e —	40,000,000
10e —	56,000,000
11e —	70,000,000
12e —	80,000,000
13e —	85,000,000
14e —	90,000,000
15e —	100,000,000
16e —	125,000,000
17e —	185,000,000
18e —	250,000,000
19e siècle, à la fin de l'année 1877.....	300,000,000

L'ORPHELINAT DES APPRENTIS D'AUTEUIL.

L'ABBÉ ROUSSEL.
(Suite.)

Quelques enfans ont une raison extraordinaire et donnent des preuves de virilité que l'on n'aurait pas attendues de leur âge. Un ouvrier veuf vivait avec son fils âgé de neuf ans au fond du vieux Vaugirard : chaque matin, le père, au moment de partir pour l'atelier, remettait à son enfant huit sous et lui disait : "Voilà pour ta journée." Quarante centimes pour subvenir aux repas, c'est peu. Le pauvre petit ne savait que faire ; il se promenait dans les rues, allait contempler les pêcheurs à la ligne accroupis sur les quais de la Seine, dormait sur le talus des fortifications, faisait une partie de billes avec des camarades de rencontre, n'apprenait rien, ne savait ni A ni B et s'ennuyait. Le hasard de son vagabondage le mit en rapport avec un évadé de l'Orphelinat d'Auteuil ; il entendit parler d'un asile où l'on mangeait à sa faim, où l'on était "éduqué," où l'on devenait

apprenti. Sa résolution fut subite : il s'en alla trouver l'abbé Roussel et lui dit : "Voulez-vous me prendre ?" Tout de suite on lui fit sa place ; il l'a bien occupée et fut de bon exemple. Le père y trouva son compte ; un fils de moins et huit sous de plus, c'est tout bénéfice.

Les enfans qui se présentent d'eux-mêmes et demandent un asile que l'abbé Roussel ne refuse jamais sont rares. On ne peut s'en étonner ; il est bien difficile qu'un petit être de douze ans comprenne le danger de la vie errante, l'avantage de la vie disciplinée, la moralité de la vie laborieuse. "Singes laids et étioles, a dit Chateaubriand, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers," pres que tous ces enfans, abandonnés ou perdus, sont racolés par des vauriens habiles qui les initient à leurs débauches, les abrutissent d'absinthe, les dépravent et en font leurs "mouchérons," c'est à dire des sentinelles avancées, veillant à ce qu'ils ne soient pas surpris pendant l'exécution de leurs méfaits. Souple comme une aiguille, rusé, hardi jusqu'à la témérité, le gamin de Paris est un redoutable auxiliaire pour les voleurs adultes, qui le recherchent, le choient, excitent sa vanité et le manient, à l'heure du crime, comme un instrument de précision. Quand un enfant s'est mêlé à ces bandes néfastes, quand il s'est enorgueilli de sa première mauvaise action, il fait partie de l'armée de la révolte ; il ne la quittera plus. Pour qu'il aborde au refuge de l'abbé Roussel, il faut qu'il y soit envoyé par un magistrat compatissant qui espère qu'un traitement d'orthopédie morale pourra redresser une nature déjà bossuée par le vice. Beaucoup d'enfans sont dirigés sur l'Orphelinat d'Auteuil par les juges du petit parquet qui ont à prononcer sur les délits du droit commun, tels que faits de vagabondage, de tapage nocturne ou de gaminerie ayant troublé le repos public. Les archives de l'abbé Roussel gardent les lettres des magistrats qui demandent l'admission d'un enfant. Le nombre en est considérable, et plus d'une serait à citer à l'honneur de ceux qui les ont écrites. Ai-je besoin de dire que la porte de l'Orphelinat est hospitalière et qu'en pareil cas elle est toujours ouverte ? "Ce diable d'homme, me disait-on, porte préjudice à la Petite-Roquette." Heureusement ; le jour où cette sinistre prison

sera détruite pour n'être pas remplacée, il y aura du soulagement au cœur de ceux qui l'ont visitée. Les enfans qui l'ont traversée sont reconnaissables ; ils en ont gardé quelque chose de farouche ; ils ressemblent à des loups captifs qui se blotissent au fond de leur cage : pour eux, l'abbé est le *meq* et Dieu est le *grand dab* ; ils ont appris le langage des chiourmes, et il leur faut du temps pour l'oublier. Ils ne sont point nombreux à l'Orphelinat ; leurs parents avaient obtenu contre eux, du président du tribunal de première instance, une ordonnance de correction paternelle ; ils ont séjourné dans les mornes cellules, glaciales en hiver ; on les en a tirés et on les a conduits chez l'abbé Roussel, où rien ne ressemble à la geôle qu'ils ont habitée. Là, sous l'influence des bons traitements, de la gaieté de leurs camarades, des récréations bruyantes et du travail approprié, leur esprit de révolte s'éteint, leur émulation s'éveille et l'ancien petit détenu devient parfois un excellent ouvrier. Ceux là doivent à l'abbé Roussel une inviolable gratitude ; il les a repêchés du milieu du cloaque, il les a nettoyés, purifiés, outillés, sauvés ; il a fermé pour eux la porte des répressions et leur a ouvert celle de la vie honorable ; c'est là un acte de paternité active qu'ils feront bien de garder en mémoire.

La préfecture de police, dont l'action est la plus sérieuse, pour ne pas dire la seule sauvegarde de Paris, surveille le vagabondage et, autant qu'il lui est permis par les lois, le refrène et cherche à le dominer. Elle a des dépôts, — Saint-Denis et Villers-Cotterets, — pour la mendicité impotente et caduque ; elle n'en a point pour l'enfance abandonnée ; elle n'a même pas la maison de correction de la Petite-Roquette, qui ne reçoit que l'enfant condamné en vertu d'un jugement ou enfermé par ordre du président du tribunal. Elle n'a donc d'autres ressources que de traduire le délinquant devant les magistrats ; elle hésite, car, quoi qu'on en ait dit, elle est très maternelle et, suivant la formule des lettres de grâce, "elle préfère miséricorde à rigueur de loi." Elle sait bien qu'à moins de miracle, l'enfant qu'elle envoie en police correctionnelle et qui de là s'en va à la Petite-Roquette est un être à jamais perdu pour les bonnes mœurs et pour la probité ; elle aussi, à sa manière, elle

sauve les âmes, et plus souvent qu'on ne l'imagine. Elle écrit à l'abbé Roussel : "L'enfant à douze ans, il est errant depuis six semaines, le père est mort, la mère a disparu : des agents l'ont arrêté hier aux Halles, en voulez-vous ?" L'abbé Roussel répond : "Expédiez-le-moi tout de suite ;" et voilà un pensionnaire de plus à l'Orphelinat, un peu ahuri et désorienté pendant les premiers jours, mais surpris de manger régulièrement et de dormir sans crainte d'être réveillé par un sergent de ville. Jamais un enfant, si jeune qu'il soit, qui a subi un jugement et a été frappé d'une condamnation, n'est adressé à l'abbé Roussel, car on sait qu'il refusera de le recevoir. Sous ce rapport, il est inflexible ; il accueille avec empressement le vagabond, le vaurien, l'égaré ; il rejette le voleur et fait bien. Ce médecin soigne les maladies sporadiques et ne peut les guérir qu'à la condition d'éloigner les maladies contagieuses.

Des parens plus avisés que bien d'autres, ne sachant plus comment se rendre maîtres de leurs enfans "obstinés," coureurs et brutaux, les amènent à l'abbé Roussel, qui les reçoit gratuitement lorsque la pauvreté est manifeste et qui, dans le cas contraire, exige une rétribution variant entre 10 et 30 francs par mois, rétribution singulièrement aléatoire et qu'il n'est pas rare de voir complètement cesser. Ces enfans-là sont les plus durs à manier et deviennent parfois redoutables. L'existence disciplinée leur pèse, ils regrettent la maison paternelle et cette liberté qu'ils savaient y conquérir pour en faire de la licence et du dévergondage. Quand leurs parens viennent les voir, ils pleurent, ils trépignent, ils veulent quitter l'école, qui les "embête." L'un d'eux disait à sa mère : "Vieille vache ! je te créverai si tu ne me fais sortir de la boîte !" La mère pleurait : "Ah ! monsieur l'abbé, ne le renvoyez pas, il est capable de m'assassiner." L'abbé Roussel ne renvoie jamais ses élèves, et quand il les reconnaît atteints de bestialité, il redouble de soins, parvient à les amollir, à réveiller la vie de leurs sentimens atrophiés et les rend à l'humanité. Quand un évadé revient ou est ramené, il lui dit : "Ah ! te voilà, toi ! je parie que tu n'as pas déjeuné. Va à la crèdençe, tu demanderas un morceau de pain et du fromage." Le lendemain, il l'envoie porter une lettre à la poste d'Auteuil ; il n'est pas d'ex-

emple que l'enfant ne soit immédiatement rentré à l'Orphelinat après avoir fait la commission. Il en est fier, il dit à l'abbé : " Me voilà ! " L'abbé lui tire doucement l'oreille : " Je sais bien que tu es un honnête garçon." Parmi ses pupilles l'abbé Roussel en avait un qui avait la manie de s'enfuir ; six fois il s'était sauvé, six fois il avait été repris ou, chassé par la misère, était revenu volontairement. L'abbé lui confia la garde de la grille avec consigne de s'opposer aux évasions : " Je connais ça, personne ne filera ! " En effet, personne ne " fila," lui moins que les autres. Faire appel aux instincts droits, aux sentimens chevaleresques de l'enfance, c'est bien souvent lui inspirer le respect de soi-même et le goût du devoir.

Les personnes charitables qui, moyennant un capital versé ou un revenu déterminé, ont concouru à la création de l'Orphelinat et y ont " fondé des lits " ont le droit d'y faire élever les enfans qu'elles protègent. Ces enfans sont généralement des fils de gens de service morts sans laisser d'économies. Ils sont, en général, bons sujets et semblent avoir reçu de leurs parens une soumission naturelle qui se façonnent à la discipline. Leurs bienfaiteurs ne se croient pas quittes avec eux parce qu'ils les ont placés chez l'abbé Roussel ; ils les suivent, les encouragent, les font sortir pendant les congés et interviennent souvent, lorsque l'apprentissage est terminé, pour les aider à s'établir et rendre productif l'outil qu'on leur a mis en main. Ces provenances diverses que je viens d'énumérer sont comme des sources qui coulent vers la maison d'Auteuil et la remplissent ; elle est pleine, car le vagabondage et l'abandon ne chôment jamais. Cela n'arrête guère l'abbé ; il y a dans son cœur place pour tous les petits qui n'ont pas d'asile. Dans ses courses, il cherche de l'œil les enfans qui peuvent avoir besoin de lui. On crie : " Mouron pour les petits oiseaux ! " L'abbé aperçoit un gamin d'une dizaine d'années qui glapit d'une voix aigrelette. " Combien gagnes-tu dans ta journée ? — Cinq ou six sous. — Où est ton père ? — Je ne sais pas. — Où est ta mère ? — Je ne sais pas. — As-tu entendu parler de Dieu ? — Dieu ! connais pas. — Veux-tu faire quatre repas tous les jours, dormir dans un bon lit, avoir des camarades,

apprendre à lire et savoir un métier qui te fera gagner de l'argent ? — Oui. — Donne-moi la main et viens avec moi." L'abbé rentre à l'Orphelinat avec une nouvelle recrue, le pasteur apporte une brebis de plus au bercail. On est déjà bien serré ; baste ! on se pressera davantage, on trouvera place à la table, place au dortoir, et voilà encore un petit qui sera sauvé ! Il sera sauvé aussi celui que j'ai vu me regarder d'un air narquois pendant qu'il jonglait avec trois balles. On l'a trouvé au milieu d'une troupe de saltimbanques qu'il avait suivie ; à demi-nu, le corps peinturluré, la tête empanachée de plumes, il jouait dans son rôle, mangeait des pigeons crus, avalait des étoupes enflammées, hurlait des vocables inconnus et représentait " le jeune anthropophage des rives de l'Amazone ! "

L'œuvre de salut entreprise par l'abbé Roussel est de toutes les minutes, il n'y a jamais failli. Il y a en lui quelque chose d'infatigable qui est toujours en quête de labeur. Il faut qu'il aille en avant, poussé par son amour des enfans, par sa pitié pour les jeunes souffrances qui ne sont point un châtement et dont la responsabilité n'incombe pas à ceux qu'elles atteignent. Instinctivement ces petits comprennent ou du moins devinent le dévouement qui les enveloppe, étaie leur nature chancelante, leur donne le pain du corps et celui de l'esprit, veille pendant qu'ils dorment, jeûne lorsqu'ils mangent et s'en va, frappant de porte en porte, pour leur assurer l'indispensable. Aussi, ils aiment leur maître, quand il paraît au milieu d'eux, dans la cour de récréation, ils quittent leur jeu, s'en approchent, lui prennent la main, l'entourent se frottent à lui comme de jeunes animaux nouvellement apprivoisés. Ils ont un mot : " Bonjour, papa Roussel ! " qui est un aveu d'affection, car l'abbé n'a rien du papa, au sens familier du mot, rien de vieux, rien de rebondi, rien de " ganache ; " tant s'en faut : il est robuste comme un chêne ; ses cheveux bruns, son regard pleins de tendresse, son sourire sans banalité, lui gardent plus de jeunesse que son âge ne le comporte ; sa carrure et ses larges épaules me font penser qu'il ne serait point en peine, si on lui lançait un poids de 20 kilos, de le saisir, lui aussi, à la volée, et de le porter à la force du poignet. J'imagine que cette apparence vigoureuse n'est pas

sans influence sur le prestige qu'il exerce et que sa bonhomie a fortifié dans le cœur de ses élèves. Il les tutoie tous, vit près d'eux, avec eux, pour eux ; il les mène paternellement, gaîment et se moque de ceux qui se plaignent. Si l'un de ces marmots refuse d'avalier sa soupe, sous prétexte qu'elle est mauvaise, l'abbé la prend, la mange, fait claquer sa langue et dit : " Ma foi, je l'ai trouvée fort bonne ! " Avec un tel maître il est difficile de boudier longtemps.

(A suivre.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

CÆCILIA

ou

UNE HEROÏNE DES CATACOMBES

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE PATRICIENNE

L'espérance du martyr était au contraire l'objet de ses plus chères méditations. C'est vers ce but tant désiré qu'elle dirigeait les plus vives aspirations de son cœur : et là, où tout autre, moins à Dieu, aurait rencontré un abîme d'amertume et de troubles, Cœcilia trouvait un repos plein de délices.

Aussi, en attendant que, suivant ses désirs, le martyr pût la réunir éternellement à l'objet de son amour, elle ne goûtait d'autre conversation que la conversation toute pleine de charmes de Celui dont les paroles sont Esprit et Vie. Elle lisait presque continuellement, en les entrecoupant de ses ardentes prières, les saintes Écritures, et plus spécialement le livre des Évangiles et les Epîtres des apôtres. Elle les avait en si grande vénération qu'elle les portait habituellement sous ses vêtements, et qu'elle les faisait reposer sur sa poitrine, afin que ces livres sacrés fussent sur son cœur, comme un sceau qui en conservât tous les battements pour Dieu.

Tant de vertus, connues des anges, ne pouvaient être complètement ignorées des hommes. C'est pourquoi il n'était bruit, dans l'antique Cité, que des hautes qualités de la jeune patricienne. Tandis que la jeunesse des grandes familles de

Rome s'énervait dans les plaisirs, la descendante des Metellus faisait revivre, aux yeux émerveillés de tous, la noble simplicité et les vertus austères qui avaient, dans le passé, tant illustré sa race.

Cœcilius était lui-même, plus que tout autre, à même de constater ces grandes qualités, et de les admirer. Il soupçonnait bien quelque peu l'attaché que sa fille pouvait avoir pour ce qu'on appelait alors, par mépris, la secte chrétienne. Les fréquentes visites qu'elle faisait aux catacombes, les libéralités qu'elle consacrait à soulager les pauvres, les lectures religieuses dans lesquelles il l'avait si souvent surprise, tous ces indices étaient de nature à lui révéler ce que Cœcilia ne pouvait lui apprendre. Mais, ou par crainte de froisser sa fille qu'il chérissait de plus en plus, ou à cause de cette différence pratique que nous lui connaissons pour tout culte religieux, ou même par une secrète admiration que lui inspiraient les vertus toujours croissantes de sa chère enfant, le vieux patricien avait toujours négligé de faire la lumière sur ce sujet.

Aussi Cœcilia profitait-elle largement de cette condescendance paternelle. Aucune fête solennelle ne se célébrait aux catacombes, sans qu'elle l'édifiât du spectacle de sa piété angélique ; aucune distribution générale d'aumônes ne se faisait, sans qu'elle y contribuât de toute l'étendue de ses ressources et de son immense charité. Elle était visiblement l'ange adorateur de l'autel, et l'ange consolateur de la souffrance et de la misère.

C'est ainsi que la fille de Cœcilius ne perdait aucune occasion, sur la terre, de monter de plus en plus vers les cieux !

V

Telle était Cœcilia, au jour où nous la contemplons, sous les sombres voûtes du cimetière *Ostrianum*, renouvelant à Dieu la promesse d'une inviolable fidélité.

Quel était le motif de cette démarche solennelle ? Quelle cause provoquait dans son cœur cet élan de plus en plus irrésistible vers le ciel, et dans ses yeux ces torrents de larmes qui s'épanchèrent devant l'autel et le Pontife des catacombes ?

Elle, d'ordinaire si délicieusement calme, et même si tranquillement souriante dans les effusions de la prière ! D'où lui

vient aujourd'hui cette terreur, dont le secret transpire à travers ses traits bouleversés ? Prévoit-elle que le bourreau va bientôt empourprer sa robe virgine du sang du martyr ? Sont-ce les bêtes féroces du Colysée ou les licteurs du Prétoire, qui la font trembler et pâlir d'épouvante ?

Non. Ce qu'elle entrevoit, dans un avenir prochain, ce sont des bourreaux et un martyr d'un autre genre. Et celui qui aurait entendu les paroles à voix basse, qu'elle avait échangées avant la cérémonie avec le Pape Urbain, comprendrait la cause de ses mystérieuses angoisses.

Depuis quelque temps déjà, elle avait le pressentiment de l'épreuve terrible, qui allait assaillir la fidélité qu'elle avait vouée au Seigneur. Ce pressentiment l'avait d'abord inquiétée. Mais, maintenant que l'écueil se dressait devant elle de toute sa hauteur menaçante, Cœcilia en était comme atterrée.

Lorsque l'orage vient à éclater sur un navire qui vogue parmi les récifs, aussitôt l'émotion la plus profonde règne parmi les passagers. Si l'on se trouve à proximité d'un rivage protecteur les matelots y jettent l'ancre, et amarrent le vaisseau d'autant plus solidement que la secousse est plus violente sur l'Océan en furie. Ainsi en était-il de Cœcilia. L'orage fondait sur elle avec une violence, dont les signes avant-coureurs se faisaient déjà sentir jusqu'au plus intime de son âme. Sous cette douloureuse impression, elle était descendue aux catacombes, comme dans un port, où l'auguste pilote de l'Eglise devait amarrer plus fortement sa fragile barque aux rivages éternels.

Le Seigneur avait reçu de nouveau ses serments.

Cet acte d'énergie chrétienne en face du péril valut à la noble héroïne un redoublement de forces et de courage. Devant l'autel du sacrifice, son âme bouleversée reprit sa sérénité habituelle. Elle éprouva même un indicible tressaillement de joie, lorsque le vieux Pontife, en lui donnant sa bénédiction, lui laissa, comme adieu, ces dernières paroles :

— Allez, ma fille, laissez faire les hommes ; votre cœur est à Dieu. Le ciel se chargera de garder intact le dépôt précieux que vous venez de lui confier. Vous n'avez su estimer, plus que tout au monde, le trésor de votre virginité. Dans les

grands dangers que vous allez courir, quelqu'un combattra à vos côtés. Vous remporterez ainsi les palmes de nombreuses victoires. Allez, Cœcilia, et que l'ange de Dieu vous accompagne !

Sortie de sa demeure avec le trouble, la fille de Cœcilius y rentra avec la paix. Autant le trouble avait fait son tourment, autant la paix faisait maintenant ses délices.

La journée se passa ainsi. Les rayons de soleil printanier, qui se jouaient à travers les fenêtres de son *cubiculum* (1) dont la vue s'ouvrait en plein midi sur la vallée du Tibre, n'étaient que l'image imparfaite de la lumière intérieure, dont son âme était inondée depuis l'enrevue matinale des catacombes. Cœcilia roulait continuellement dans son esprit le discours du Pontife. Elle en méditait les mots l'un après l'autre. Elle aimait surtout à se représenter l'expression de son regard, de son sourire et de sa voix.

— C'était bien là, se disait-elle, le regard du prophète qui lit dans l'avenir ; c'était le sourire d'un saint, sur les lèvres duquel s'épanouit le secret de Dieu. Sa voix était comme le retentissement de cette parole, qui accomplissait jadis tant de merveilles, et disait au centurion romain de la Judée : Allez, votre fille est guérie !

VI

Cœcilia était tout absorbée dans ces fortifiants souvenirs et dans les espérances qu'ils pouvaient faire naître, lorsqu'elle fut tirée de son ravissement par une conversation animée et des bruits de pas qui retentirent sur le pavé de marbre de l'*atrium* (2). Elle regarda à travers les guirlandes de clématites et de lierre dont était entourée sa fenêtre : elle put s'apercevoir que le combat allait bientôt commencer. L'arrivée de deux personnages, qui traversaient en ce moment la cour intérieure du palais, ne devait plus laisser aucun doute sur les préludes de cette grande lutte, dont la suite de ce récit nous montrera les péripéties sanglantes et victorieuses.

Ces deux personnages étaient : l'un, Cœcilius, son père ; l'autre, un étranger,

(1) Le *cubiculum* était la chambre à coucher.

(2) L'*atrium* formait une espèce de cour intérieure.

avec lequel nous ferons bientôt une ample connaissance. Ils rentraient tous les deux d'une promenade qu'ils avaient faite à la *naumachie* d'Auguste, où les matelots, appelés *nautæ*, amusaient le peuple romain par le simulacre de combats navals.

Nous connaissons Cæcilius au moral. Pour le connaître aussi suffisamment au physique, jetons les yeux sur lui pendant qu'il parle à son interlocuteur.

Il paraît d'une taille moyenne et d'un embonpoint plus qu'ordinaire. Ses cheveux qui commencent à blanchir encadrent une figure arrondie dans laquelle brillent, ainsi que deux éclairs, des yeux d'une incomparable vivacité. Sa démarche est lente et grave comme celle d'un sénateur en fonctions. Il est vêtu d'une tunique vert foncé, que retient autour de sa taille une ceinture de cuir incrustée de plaques de nacre. Un long *pallium*, à rebords d'hermine et de couleur gris perle, retombe majestueusement, en plis ondoyants, de ses épaules où le retient une agrafe d'or jusque sur ses cothurnes, reliés à ses jambes par des bandelletes de soie rouge. Toute sa personne respire cet air de dignité antique, telle que l'imagination aime à se la représenter, dans les plus illustres figures de la société romaine.

L'étranger qui l'accompagne est un beau jeune homme, aux allures qui portent le cachet de la plus grande noblesse, et à la parole sententiveuse et hardie qui décèle un esprit fortement trempé dans les études philosophiques.

D'une stature haute et dégagée, il est revêtu d'un manteau bleu parsemé d'a-beilles d'or, qui lui descend jusqu'aux genoux, et dont l'ouverture antérieure laisse apercevoir une *prétexte*, retenue autour des reins par une ceinture de mailles d'argent. Il tient à sa main, agitée par les gestes d'une conversation animée, une espèce de toque ornée d'un panache aux plumes variées. C'était le costume généralement en usage parmi les jeunes Romains qui s'adonnaient à l'étude de la philosophie. De longs cheveux blonds retombent en boucles sur son cou, que surmonte une tête à l'expression méditative et fière. Sa physiologie est plutôt sévère que douce. L'éclat de son regard annonce une âme de feu, et la vivacité de son ton et de ses gestes révèle la fougue de son caractère.

Cependant, à le considérer d'un peu près, l'urbanité de ses manières adoucit sensiblement chez lui l'air de rudesse et de concentration que la nature et l'habitude de réfléchir lui ont donné.

Tel était l'étranger que Cæcilius introduisait ce soir-là dans sa maison du Champ de Mars.

VII

À la vue du visiteur inconnu, Cæcilia avait tressailli. L'émotion subite était remontée jusqu'à son visage et l'avait coloré d'une teinte d'incarnat. Mais, se rappelant aussitôt ses motifs d'espérance pour l'avenir, elle reprit sa sérénité première.

Appuyée sur sa confiance en la protection divine, elle couvrit sa tête d'un voile et ses épaules d'un léger manteau, puis descendit en toute hâte vers le vestibule où Cæcilius invitait l'étranger à franchir le seuil du *Tablinium* (1). Elle prit la main du vieux patricien, et la porta affectueusement à ses lèvres afin d'y déposer un respectueux baiser, son salut ordinaire.

— Eh bien, ma Cæcilia, lui dit celui-ci en l'embrassant au front, et en cherchant ses paroles comme un homme qui voudrait faire comprendre de suite ce qu'il n'ose pas dire, es-tu contente de ta journée ?

— Plus que jamais, mon très noble père, reprit Cæcilia, plus que jamais, j'ai des raisons de l'être, quoique...

— Ah ! je te comprends, répliqua vivement le patricien qui avait peur de s'être trop avancé du premier coup et de provoquer de suite une réponse déconcertante pour son amour-propre. Oui, tu es contente aujourd'hui, ma chère enfant, quoique celle dont nous fétions jadis tous les ans, à pareil jour, la naissance, ta si bonne et si noble mère, ne soit plus au foyer de la famille, où je m'aperçois qu'elle manque chaque jour davantage. Par Jupiter ! les Parques ont été bien cruelles de nous l'avoir enlevée ainsi à la fleur de l'âge !

Des larmes d'attendrissement se faisaient déjà jour sous les paupières de Cæcilia. Son père s'en aperçut. Il avait frappé juste. Il était entré en matière par le sentiment, il espérait venir à bout

(1) Salle des archives de la famille.

de son entreprise par la raison. C'était plus que suffisant, pensait-il, pour la complète réussite de la petite diplomatie, dont il voulait user sur le cœur de sa fille.

C'est ce commencement de succès qu'il voulait poursuivre ; car il continuait en ces termes :

— Ma chère Cœcilia, depuis quelques jours tu as atteint l'âge de ta majorité. Je veux, dès aujourd'hui, t'initier aux charges de maîtresse de maison. Jusque-là, tu étais une enfant ; maintenant tu es une véritable matrone romaine.

Puis, se tournant vers l'étranger qui épiait scrupuleusement toutes ses paroles :

— Je te présente, ajouta-t-il, de son air le plus enjoué, un allié de notre famille, descendant, lui aussi, de l'illustre race des Metellus. Je l'ai convié, pour des raisons bien sérieuses, à dîner ce soir avec nous.

En disant ces mots, le grave patricien avait pris les deux mains de sa fille dans les siennes.

L'inconnu avait ralenti le pas, en voyant l'accueil plus que réservé, par lequel Cœcilia avait répondu à ses premières salutations. Mais, enhardi par le regard que lui lança Cœcilius, il se rapprocha avec le plus doux des sourires, et en murmurant quelques mots à voix couverte, que Cœcilia prit pour des compliments d'usage, et auxquels elle répondit par un petit salut plein de la plus gracieuse modestie.

Si Cœcilius n'eût pas prévenu l'étranger des dispositions de sa fille, celui-ci eût peut-être, à première vue, désespéré de la réussite de l'entreprise. Mais le vieux patricien ne lui avait point dissimulé les obstacles ; et il espérait bien, ce soir-là même, les vaincre définitivement.

Déjà un grand nombre de jeunes Romains, attirés par la distinction de la famille avaient sollicité auprès de Cœcilia la main de sa noble héritière. Cœcilia avait reçu les confidences paternelles, et les avait toujours déconcertées par une de ces réponses, que le respect et l'affection filiale avaient pu rendre triomphantes.

Cependant le temps des attermolements semblait passé. Pour remporter une complète victoire, il ne suffisait plus de livrer des combats partiels ; il fallait se

résoudre à une action décisive. C'est pourquoi Cœcilius avait amené le jeune étranger qui, depuis longtemps, sollicitait l'honneur de devenir son héritier ; et il l'avait amené sur le théâtre de la lutte, avec l'intention bien arrêtée d'en finir une bonne fois. Si la tendresse ne suffisait pas, il emploierait la menace, et même la violence.

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE

Almanach des Familles pour 1884 (septième année). In-12, 64 p. Prix, 5 cents.

Nous venons de recevoir de MM. J. B. Rolland et Fils cet annuaire qui convient si bien, ainsi que l'indique son titre, à toutes les familles, tant à celles de la ville que de la campagne.

Tout ce qui peut intéresser la maison s'y trouve. En regard de chaque mois du calendrier, une page blanche est laissée, destinée à recevoir des notes journalières. Le choix des matières a été fait avec le plus grand soin et y est très varié. On pourra s'en convaincre en lisant le sommaire suivant :

Historiettes et légendes—Connaissances usuelles—Economie domestique et rurale—Hygiène et médecine familiales—Récréations mathématiques et littéraires—Enigmes, charades, etc. — La loi du revenu sur le tabac canadien, et un résumé succinct de la nouvelle loi sur la vente des liqueurs en Canada.

Le tout se termine par un appel en faveur de la colonisation. C'est, en un mot, un digne complément de l'*Almanach agricole, commercial et historique*, publié par les mêmes éditeurs.

Cet almanach est en vente chez tous les libraires et principaux marchands. Prix, 5 cents.

Aux Secrétaires des Associations Saint-Jean-Baptiste des Etats-Unis

MM. J. B. ROLLAND & FILS, publieront prochainement l'*Almanach des Associations Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis*, pour 1884, et ils demandent aux Secrétaires des Associations Saint-Jean-Baptiste, de leur envoyer au plus tôt, les renseignements suivants sur leur société :

- 1^o Date de fondation et nom du fondateur ou premier président.
- 2^o Liste des officiers pour l'année courante et date de la dernière élection.
- 3^o Nombre de membres.
- 4^o Si la société est en même temps une société de bienfaisance ou de secours mutuel, si elle possède une bibliothèque et de combien de volumes et toute autre information qu'ils jugeront à propos.

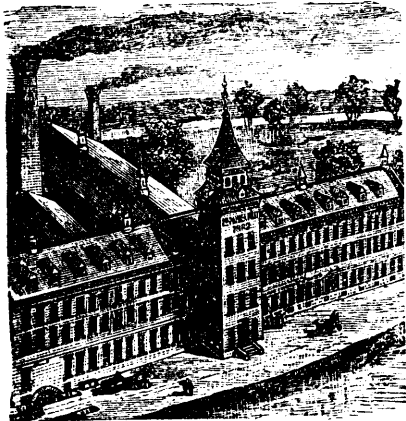
Prrière d'adresser à
L'*Almanach des Associations Saint-Jean-Baptiste*,
J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS, MONTREAL.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur muni d'un diplôme d'école modèle, et pouvant enseigner le français et l'anglais, se chargerait de la direction d'une école, soit à la ville, soit à la campagne. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné.

J. C. MICHAUD, *Instituteur*,
Ste-Mélanie d'Aillebout.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



FABRIQUE A SAINT-JEROME, P. Q.

BUREAU PRINCIPAL :

A Montréal, Rue Saint-Vincent, 12 et 14 ;

CHEZ
J. B. ROLLAND & FILS

Papier blanc de toute espèce. — Spécialité pour livres et journaux.

Pour paraître en Décembre.

NOUVEAUX ALMANACHS
POUR 1884

ALMANACH des Associations Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis.

POUR L'ANNÉE 1884 (Première année)

Jolie brochure in-12, impression soignée. Prix : 10 cents.

Au moment où l'on se prépare activement à célébrer à Montréal, par une grande fête, le cinquantième anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste en 1834, nous avons cru l'occasion favorable d'inaugurer, cette même année, la publication de ce nouvel almanach.

Nos lecteurs y trouveront l'historique de notre belle association nationale, les statuts et règlements qui la régissent, les noms des officiers des sociétés sœurs au Canada et aux Etats-Unis, ainsi qu'un choix de matières très intéressantes. Ce sera en un mot une publication toute patriotique ; espérons qu'elle recevra de nos familles canadiennes un accueil bienveillant.

ALMANACH Ecclésiastique de la Puissance du Canada.

POUR L'ANNÉE 1884 (Première année)

Jolie brochure in-12, imprimée avec soin. Prix : 10 cents.

Contiendra la cour de Rome, les noms des archevêques, des évêques et des prêtres de toute la Puissance ; les séminaires, collèges, communautés et institutions religieuses, etc. Tous ces renseignements, puisés aux sources les plus sûres, rendront, croyons-nous, cet almanach indispensable au clergé, aux maisons religieuses et aux familles catholiques.

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS.

Consultation : De midi à trois heures.

PURE COMPOSITION D'ARDOISE

Pour fabriquer soi-même et à peu de frais les
tableaux noirs pour écoles, etc.

Il faut se rappeler que la PURE COMPOSITION D'ARDOISE, manufacturée par C. MONGEON & C^{ie}, de Montréal, par sa nature même, dépose au fond des vases qui la contiennent ; aussi est-il absolument indispensable pour obtenir une surface réussie, d'agiter avec soin le liquide afin que le pinceau doux dont vous servirez soit imprégné de la partie solide ; vous appliquez alors la Pure Composition d'Ardoise sur la planche, le mur ou le tableau que vous voulez noircir.

Ne versez pas une portion du liquide avant qu'il soit bien mêlé, et conservez-le dans le même état pendant toute l'opération. Si c'est une planchette ou un tableau que vous voulez couvrir, vous donnez d'abord deux couches, puis une troisième couche très légère, cela donne au travail un fini agréable.

Si vous opérez sur un mur, trois couches sont nécessaires à cause de la pénétration. Après chaque application, avec légèrement avec du papier sablé, mais non pas après la dernière couche.

On peut aussi employer la Pure Composition d'Ardoise pour couvrir les murs d'écoles, les tableaux de bois, le papier, le plâtre, la tôle, le fer blanc, etc.

Une chopine, en donnant une couche, peut couvrir 75 pieds. Prix \$1.00.
Une pinte, en donnant une couche, peut couvrir 150 pieds. Prix \$2.00.
Un demi-gallon, en donnant une couche, peut couvrir 300 pieds. Prix \$4.00.

Tableau ardoisé avec la Pure Composition d'Ardoise, sur toile, un côté et monté sur rouleau, de 36 x 36 pouces, à \$1.50 chacun.

Le même, ardoisé des deux côtés, dont l'un réglé pour la musique, \$2.25.

Brosses pour tableaux noirs, \$2.00 la douzaine.

Crate pour tableaux noirs, ronde, en boîte de 100 à 200 carrée, en boîte de 144 à 300

Dépôt à la Librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
Nos 12 et 14, rue Saint-Vincent, Montréal.JOURNAL
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUEOrgane des Instituteurs catholiques de la Province de
Québec.PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.
Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal ; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion.